

UNIVERSITÉ KASDI MERBAH OUARGLA

Faculté des Lettres et des Langues

Département de Lettres et Langue Française



Mémoire

Master Académique

Domaine : Lettres et langues étrangères

Filière : Langue française

Spécialité : littérature de l'interculturel

Présenté par : Hassani Hibet Rahmane

Titre

La représentation de la femme orientale dans « *les lettres persanes* » de Montesquieu à la lumière de la théorie de climat

Devant le jury :

Mme. Necib AMEL

Président UKM Ouargla

Mme. Nasrouche Sabrina

Encadreur/rapporteur UKM Ouargla

Mme. Marir Asma

Examineur UKM Ouargla

Année universitaire : 2015/2016

Remerciement

Nous tenons tout d'abord à remercier Dieu le tout puissant, qui nous a donné la force et la patience d'accomplir ce modeste travail.

*Aussi, je tiens à remercier chaleureusement mon encadreur **NASROUÛE** Sabrina pour ses recommandations et sa supervision et sa compréhension.*

Je tiens aussi, à remercier mes collègues et mes amies pour tous leurs conseils et leurs soutiens durant toutes ces années.



Dédicace

Je dédie ce modeste travail à ma chère Mère qui m'a donné toute la force et le courage tout au long de mon parcours, à mon père qui m'a donné le soutien moral, à mes frères, à mes tantes Houria, Salima, Rachida, à mes oncles Abdrezak, Karim, Yacine et à mon gentil oncle Ahmed, et surtout à ma grand-mère Taiya et à ma sœur : Lina.

A ceux et celles qui m'ont soutenus, à mon trésor : Sam mon meilleur cadeau, à mon amie d'enfance Jojo.



INTRODUCTION

INTRODUCTION

La présence et l'existence des peuples des zones différentes dans le monde permettent d'avoir plusieurs cultures et civilisations, cette immense diversité a reflété les mentalités aussi, car les deux camps occidental et oriental n'obtiennent pas le même raisonnement et cela a été justifié par quelques raisons comme : la nature, l'espace géographique, et le climat. Ces différentes raisons ont donné naissance à une théorie dites : « **la théorie de climat** ».

La théorie de climat c'est une théorie très ancienne qui date depuis l'antiquité, après elle a été attribuée à Montesquieu. Cette théorie consiste à diviser le monde en deux régions : les pays froids qui sont les pays occidentaux et les pays chauds qui sont les pays orientaux, selon Montesquieu le climat joue un rôle très important sur l'influence de l'homme et de sa société, aussi il pensait qu'il existe des climats qui sont supérieurs à d'autres, car selon ce qu'il croit :

« Les peuples des pays chauds sont timides comme les vieillards le sont ; ceux des pays froids sont courageux comme le sont les jeunes gens (...) nous sentons bien que les peuples du nord, transportés dans leur propre climat, y jouissent de tout leur courage(...) vous trouverez dans les climats du nord des peuples qui ont peu de vices, assez de vertus beaucoup de sincérité et de franchise. »¹

Montesquieu donc, a pu caractériser les aspects moraux des deux nations tout tant comparant ainsi les deux rives à travers leurs positions géographiques et climatique.

Charles Louis de Secondat de Montesquieu est un grand penseur, un brillant philosophe et un écrivain français connu dans le XVIIIème siècle par sa réflexion philosophique et ses écrits critiques parmi ses œuvres *les lettres persanes*, un chef d'œuvre célèbre de la littérature française.

Les lettres persanes est un roman épistolaire qui raconte l'histoire de deux voyageurs persans, qui ont quitté la Perse orientale vers la France occidentale en découvrant pendant leur parcours un autre monde différent dans tous les côtés.

Dans cette présente étude, nous signalons que nous n'allons pas faire l'analyse entière du roman, mais nous nous intéressons à la femme, plus particulièrement à la femme orientale celle évoquée par l'auteur tout au long de son voyage féerique, car selon Louis Ferdinand

¹<http://historerevisitee.over-blog.com/2014/04/montesquieu-propagandiste-de-la-theorie-des-climats-et-pere-moderne-du-racisme-scientifique.html>, consulté le, 15/02/2016.

INTRODUCTION

Céline ce genre de voyage est avantageux : « Voyager, c'est bien utile, ça fait travailler l'imagination. Tout le reste n'est que déception et fatigues. Notre voyage à nous est entièrement imaginaire. Voilà sa force ».²

Selon Louis Ferdinand Céline, l'utilité réelle des voyages c'est d'élargir et lancer l'imagination et les esprits car comme il l'a dit c'est la véritable valeur de ces voyages.

« Les lettres persanes » est un récit, donc, de voyage par excellence. Riches d'évènements et de représentations de la société orientale, entre autres celle de la femme à laquelle est consacrée une bonne partie de l'histoire, chose qui nous a poussé à s'interroger sur son image et sa représentation.

Dans cette optique, et en relation avec la théorie de climat, **comment la femme orientale serait-elle représentée dans l'œuvre de Montesquieu ? Et de quelle manière serait-elle jugée par un occidental, une personne loin de son monde ? Et jusqu'à quel point cette théorie dite « de climat » serait-elle proche de la vérité orientale ?**

Afin de répondre à notre problématique, nous partirons des hypothèses essentielles selon lesquelles l'auteur du récit s'est basé pleinement sur « la théorie de climat » pour représenter des femmes qui n'a jamais rencontrés en réalité et à quel point la distance géographique entre les deux mondes pourraient jouer un rôle considérable pour lancer son imagination.

Notre travail de recherche a pour but la représentation de la femme orientale et sa situation dans l'orient qui représente une vision à développer pour les occidentaux de cette l'époque. Ces derniers considèrent l'orient comme étant une région chaude, où les peuples vivaient différemment avec *des diverses sortes de lois*³, cette différence est due au climat de la région.

Notre corpus d'étude est : « les lettres persanes » critique sociale de la France au début du XVIIIème siècle, il a eu un grand succès malgré sa parution anonyme en 1721 afin d'échapper à la censure royale à cette époque. Donc notre choix a été fait en premier lieu pour une raison principale qui est la présence de la culture orientale par un écrivain occidental dans ce roman, et en deuxième lieu nous voulons savoir l'influence de la culture orientale sur l'imaginaire occidental.

Afin de mener à bien notre travail, nous avons opté pour l'approche interculturelle. Pour parler de l'interculturel, il faut penser tout d'abord à l'homme comme étant l'élément essentiel dans cette étude qui nous fait penser à l'anthropologie. Cette étude qui s'intéresse

²Http : //www.citations-francaises.fr/le-voyage-imaginaire-citation, consulté le, 15/02/2016.

³Montesquieu, *de l'Esprit des lois*, 3e partie, Livre XIV, chap. X, Garnier Flammarion, Paris, 1976, p.374.

INTRODUCTION

surtout à l'être humain en tant qu'élément primordial surtout dans les domaines de point de vue : langage, religion, politique...etc. C'est un rapprochement, donc, entre différentes disciplines en relation avec l'anthropologie, la sociologie, l'ethnologie... etc.

Cependant, l'analyse prend en considération l'être humain comme élément producteur de la culture car comme le voit Le Clezio : « *La culture n'est rien. C'est l'homme qui est tout* »⁴

L'approche interculturelle est un champ de recherche important qui nous permet de faire une vision et analyse et rapprochement entre différentes disciplines encore ambiguë comme le pense Pierre. R. Daesen :

*« Les approches interculturelles représentent un champ de recherches et de pratiques relativement, un peu marginal (et marginalisé), et donc malconnu. Pour certains, il a même mauvaise réputation (...). D'autres se méfient du terme interculturel qui représente pour eux une prise de position idéologique »*⁵

Notre travail se subdivisera en deux chapitres ; dans le premier chapitre qui est intitulé *le voyage romanesque*, il s'agit de donner plusieurs définitions au récit de voyage. Nous essayerons, par la suite de faire une certaine comparaison entre les deux récits (réel et imaginaire). En troisième lieu, nous tenterons de donner, également, la définition de la théorie de climat ainsi que ses principales caractéristiques.

Dans le deuxième chapitre, quant à lui, intitulé *la représentation de la femme dans le voyage romanesque*, Nous évoquerons la femme, qui constitue la problématique de notre travail en abordant sa place dans le sérail, sa beauté, son âge etc. Ensuite, le sujet de la polygamie à la lumière de la théorie de climat.

⁴ Jean-Marie Gustave Le Clézio, *L'extase matérielle*, Gallimard, Paris, 1967, p. 64.

⁵ Pierre R., Daesen, *Approches interculturelles acquies et controverses*, Genève, les Editions de Boeck-Université, Genève, 1999, p. 7.

I - chapitre
Le voyage romanesque

1. Le récit de voyage

Voyager c'est s'ouvrir vers d'autres mondes, Le voyage c'est le moyen le plus utile pour rencontrer l'autre, l'inconnu, le lointain. Selon le dictionnaire Richelet :

*« Au sens du XVIIIème siècle, le voyage est aussi bien le déplacement que le récit qui en est fait. Pour donner une définition minimale, on peut dire que la littérature de voyage propose, dans le cadre d'une écriture subjective, souvent postérieure au retour le compte rendu d'un voyage présenté en principe comme réel »*⁶

Le voyage et la littérature vont, donc, en parallèle, car le déplacement doit être bénéfique pour l'individu et qui se finalise par un compte rendu de ce voyage.

Le XVIIIème siècle, est un siècle de découverte comme ceux qui le précèdent, ce dernier est marqué par l'exploration de l'océan pacifique et l'exotisme. La découverte de nouveaux paysages, et la naissance de nouveaux rêves, et les voyages qui sont devenus de plus en plus nombreux ont fait ressentir une variation dans les domaines culturels, tels que l'art et la littérature.

La seconde moitié de cette époque a été marquée par le voyage des philosophes, des écrivains, et même des artistes comme le précise *Lenglet Du Fresnoy* :

*« Dans la seconde moitié du siècle s'imposent de nouveaux types : le « touriste », amateur d'art ou « philosophe », qui voyage pour son plaisir ou son instruction, et surtout le voyageur scientifique. Déjà, en 1736, l'Académie royale des Sciences envoie la Condamine dans les Andes et Maupertuis en Laponie ; après le traité de Paris, gouvernement sociétés savantes multiplient les expéditions, au plus grand bénéfice des diverses sciences. »*⁷

Selon l'érudit français, *Nicolas Lenglet Du Fresnoy*, l'apparition de nouveaux types de voyageurs a permis une diversité et multiplicité des voyages qui a donné un avantage dans diverses sciences.

La littérature de voyage et typiquement les récits de voyages à cette époque ont constitué un grand public engoué, comme le site *Lenglet Du Fresnoy* : *«La lecture des voyages, surtout quand ils*

⁶P. Richelet, *Dictionnaire de la langue Française ancienne et moderne*, tom1, A Lyon, 1759.

⁷ Broc Numa, *Voyages et géographie au XVIIIe siècle*. In : *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, tome 22, n°2, 1969. pp. 137

sont exacts et judicieux, plaît à tout le monde ; on s'en sert ordinairement comme d'un amusement, mais les personnes habiles s'en servent pour la géographie, pour l'histoire et pour le commerce. »⁸

Selon lui, ce genre, dit récits de voyages, s'adresse en effet à deux catégories de lecteurs, la première catégorie cherche l'amusement et le plaisir, et la deuxième catégorie vise les informations nouvelles et cherche à s'enrichir à travers cette littérature.

Le récit de voyage est apparu pour la première fois comme un genre littéraire bien distingué :

« Un moment où le récit de voyage est reconnu, tant par les lecteurs contemporains que par les voyageurs eux-mêmes, comme un genre littéraire clairement constitué, doté d'un style, d'une poétique, une rhétorique qui lui sont propres. Ainsi le voyageur classique est celui qui interprète son rapport à l'espace et le traduit pour ses lecteurs en regard de certaines règles qui définiront le voyage et le récit. »⁹

Le récit de voyage, un genre, donc, fondé sur le voyage d'abord, et se caractérise par la narration et l'interprétation d'un espace aux lecteurs en respectant les règles qui sont propres à lui.

Le récit de voyage « C'est là un genre composé d'autres genres aussi bien qu'un genre contribué de manières importantes à la genèse du roman moderne et au renouveau de l'autobiographie¹⁰ ». En effet, ce genre montre une grande diversité comme : le journal, les mémoires, les lettres, et même l'autobiographie. La multiplicité de ce genre a conduit Adrien Pasquali à qualifier le récit de voyage comme *un carrefour et montage de genres et de types discursifs*.¹¹ Ce qui veut dire que le récit de voyage est un tournant par lequel on distingue un enchaînement et une succession des événements vécu par l'auteur.

La narration est l'élément essentiel qui établit le récit de voyage, lorsqu'il s'agit de raconter tout ce qu'un voyageur a rencontré, à décrire des lieux visités, et des sentiments ressentis :

« Le récit de voyage ou relation de voyage est un genre littéraire dans lequel l'auteur rend compte d'un ou des voyages, des peuples rencontrés, des émotions ressentis, des choses vus et entendus.(...) Pour mériter le titre de « récit » et avoir rang de

⁸ Lenglet-Dufresnoy, *méthode pour étudier la géographie*, 1742 t. I p 163, consulté le, 10/03/2016.

⁹ Normand Doiron, *l'art de voyager, le déplacement à l'époque classique*, 1988, p 98.

¹⁰ www.ensani.ir/storage/Files/20120413142029-2069-11.pdf. P47, consulté le, 10/03/2016.

¹¹ www.ensani.ir/storage/Files/20120413142029-2069-11.pdf. P48, consulté le, 10/03/2016.

*littérature, la narration doit être structurée et aller au-delà de la simple énumération des dates et des lieux(...) »*¹²

En effet, l'écrivain doit nous faire vivre son voyage, ses émotions, ses rencontres, et les lieux qui ont exploré lors de son parcours à travers ses écrits.

Le XVIIIe siècle, une période connue par l'hétérogénéité des voyages et la découverte, en revanche les écrivains-voyageurs doivent réaliser le voyage évidemment, vu que le récit de voyage s'appuie sur le réel comme le dit *Odile Gannier* : « Dans le récit de voyage, l'écrivain-voyageur est producteur du récit, objet privilégié du récit et metteur en scène de sa propre personne. Il est narrateur acteur, expérimentateur et objet d'expérimentation mémorialiste de ses propos faits et gestes, héros de sa propre histoire »¹³

Dès lors, le récit de voyage se désigne par le voyage réel afin de transmettre les aventures, les grands voyages d'explorations notamment à cette époque, citant le marin *Louis Antoine de Bougainville* qui a fait une expédition de deux ans et demi autour du monde en écrivant son récit de voyage : *Voyage autour du monde* qui a eu un grand succès. Or le voyage est fréquemment l'occasion de retrouver les lieux décrits par les écrivains dans leurs œuvres.

2. Le récit de voyage entre le réel et l'imaginaire

2-1 Aperçu général sur le récit de voyage réel

Le XVIIIe siècle est marqué par les voyages de découvertes, et les philosophes encouragés par les récits des grands voyageurs, qui ont fait des expéditions autour du monde tel que l'explorateur *James Cook* qui a fait trois fois l'océan pacifique, et *Louis-Antoine Comte de Bougainville* (*Voyage autour du monde 1769*), ces voyages ont été servis à la science au préalable, vu qu'ils ont contribué à découvrir les terres inconnues, la nature et le climat, ainsi que la géographie. D'autre part, ces voyages ont un avantage considérable fourni pour la littérature, en découvrant les peuples lointains : leurs traditions, leurs coutumes, leurs langages, leurs mœurs comme le confirme *M. Polo* : « Les récits de voyages apportent des éléments précieux pour éclairer l'histoire des relations internationales. »¹⁴

¹²https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9cit_de_voyage#R.C3.A9cits_de_voyage_imaginaire, consulté le, 18/03/2016.

¹³Odile Gannier, *La littérature de voyage*, Ellipses, Paris, 2001, p.9.

¹⁴M. Polo voyageant, « *Récit de voyage*. », http://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9cit_de_voyage, consulté le, 18/03/2016.

Effectivement, la littérature ou bien le récit de voyage essentiellement rapproche entre les différents peuples éloignés en construisant un pont culturel qui sert à connaître et à découvrir l'autre et sa différence.

Le récit de voyage se caractérise par l'exigence d'un voyage réellement effectué, lorsqu'il s'agit de décrire, raconter, s'exprimer, représenter des lieux, des paysages, des rencontres, des aventures, et des sentiments. Ces éléments doivent être cités qu'à partir d'un voyageur, car *Il est surtout persuadé, parce qu'il est voyageur, qu'il est un témoin unique*¹⁵. Autrement dit ce témoignage a pour objectif la présentation de l'autre à travers ces descriptions.

Le récit de voyage se fonde essentiellement sur deux axes importants (texte/ communication), dans la communication tel que le récit lui-même, qui est en quelque sorte le texte et la communication, il doit y avoir une transition du rédacteur du récit vers le lecteur du récit, ce dernier reçoit le discours sous forme d'une écriture de voyage, ainsi cette lecture permet une connaissance au préalable des règles de textes déjà vus, car *Schaefferle* confirme dans sa citation : « *L'accomplissement d'un texte de communication interhumain, un message émis par une personne donnée dans des circonstances et avec, un but spécifiques, reçu par une autre personne dans des circonstances et avec un but non moins spécifiques* »¹⁶

Autrement dit, le récit de voyage et précisément le texte relie entre l'auteur et le lecteur.

L'engouement des lecteurs pour les récits de voyages, a donné une spécificité à ce genre qui a permis à son public, de découvrir des nouveautés, de dévoiler les civilisations et les cultures de l'autre, autrement dit, il fait concilier le lointain au prochain, entre autres, au XIXe siècle les gens à cette époque ont été intéressés par ces récits de voyage, à titre d'exemple *Le voyage en Orient* de *Nerval*, cela permet une intervention entre l'ailleurs et le public immobile et attiré par des merveilles d'Outre-mer.

Le récit de voyage prétend une catégorie bien distincte, dans une époque et société aussi bien que l'auteur, car la transmission des informations à travers son récit doit être satisfaite, acceptable, réel et plaire à tout le monde : « *La lecture des voyages, surtout quand ils sont exacts et judicieux, plait à tout le monde (...)*¹⁷ ». Donc, l'auteur doit prendre en considération la façon dont il exprime et transmettre son message.

¹⁵Odile Gannier, *La littérature de voyage*, Ellipses, Paris, 2001, p.9.

¹⁶Jean-Marie Schaeffer, *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?* Paris, Le Seuil, 1989. P 80.

¹⁷Lenglet-Dufresnoy, *méthode pour étudier la géographie*, 1742 t. I p 163, consulté le, 21/03/2016.

Selon *Jonathan Raban* : « le récit de voyage est une maison mal famé et dissolue dans laquelle des genres très différents ont toutes les chances de se retrouver dans le même lit ». ¹⁸Effectivement, le récit de voyage peut réunir plusieurs autres genres comme il peut prendre plusieurs formes telles que les lettres, le journal et les mémoires.

2-2 Aperçu général sur le récit de voyage imaginaire :

Le récit de voyage, comme nous avons déjà signalé se repose sur un voyage réel et effectué, mais il peut être aussi imaginaire comme si le cas de notre corpus *Les lettres persanes* qui est une correspondance fictive adressé à un correspondant *réel mais fonctionnellement feint*,¹⁹ qui à travers cette correspondance dépeint une civilisation lointaine, vu que le vrai correspondant c'est bien le lecteur comme l'avais montré *Pasquali*. La mise en épistolaire a un double destinataire, le premier qui est le personnage fictif qui a envoyé la lettre, et le deuxième qui est le lecteur réel du roman.

Selon *Adrien Pasquali* : « Il s'avère que, pour être reçue à différentes époques, la vérité du récit de voyage doit véhiculer ce qui pourra être démonté comme fiction ou mensonge²⁰ ... "donc l'auteur doit présenter des faits ou des lieux réels, même s'il s'agit d'un récit fictif, cela permis la circulation du récit à travers les décennies. Dans le cas de notre corpus *les lettres persanes*, *Montesquieu* a présenté la Perse et la France et Venise et ce sont des lieux réelles ce qui a donné une animation pour son récit imaginaire, on trouve les lieux dans notre corpus comme le dit *Rhédi* :

« Je suis à présent à Venise, mon cher *Usbek*. On peut avoir vu toutes les villes du monde et être surpris en arrivant à Venise : on sera toujours étonné de voir une ville, des tours et des mosquées sortir de dessous l'eau, et de trouver un peuple innombrable dans un endroit où il ne devrait y avoir que les poissons. »²¹

« Lorsque je partis de *Smyrne*, je chargeai mon ami *Ibben* de te faire tenir une boîte où il y avait quelques présents pour toi ; tu recevras cette lettre par la même voie. Quoique éloigné de lui de cinq ou six cents lieues, je lui donne de mes nouvelles, et je reçois des siennes, aussi

¹⁸Cité par *Barbara Korte*, *English Travel Writing. From Pilgrimages to Postcolonial Explorations*, Basingstoke : MacMillan, 2000, p. 9. Ma traduction, consulté le, 22/03/2016.

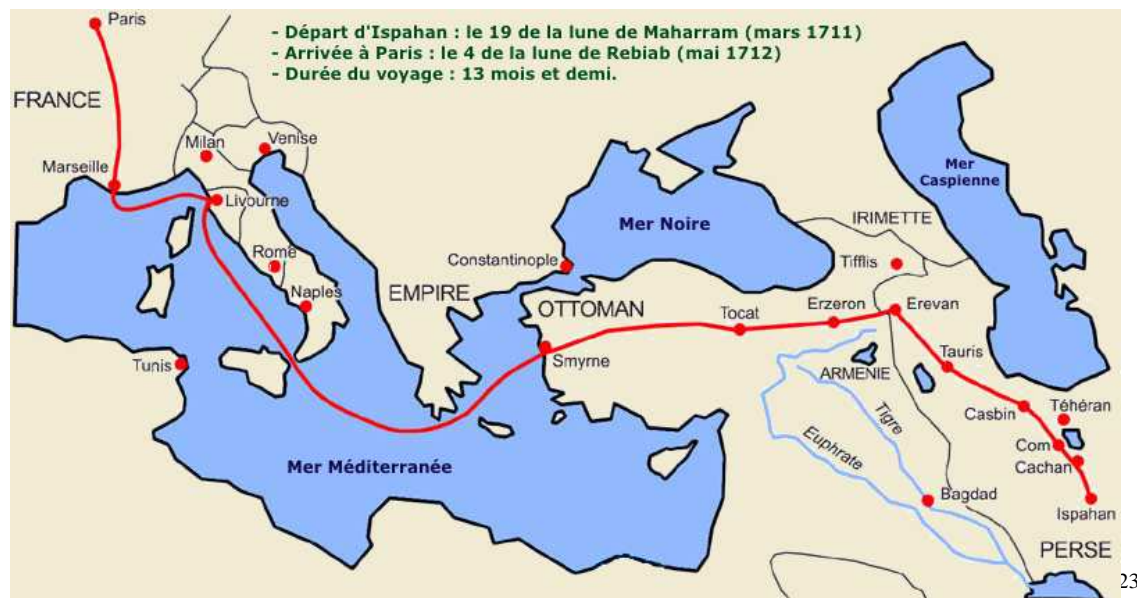
¹⁹<http://www.ensani.ir/storage/Files/20120413142029-2069-11.pdf> (en ligne), consulté le, 26/03/2016, p.10.

²⁰<http://www.ensani.ir/storage/Files/20120413142029-2069-11.pdf> (en ligne), consulté le, 26/03/2016, p.18.

²¹*Montesquieu, Les lettres persanes*, Lettre XXXI. *Rhédi* à *Usbek*, à Paris, Editions Larousse, Paris, 2006, p.93

facilement que s'il était à Ispahan, et moi à Com. J'envoie mes lettres à Marseille, d'où il part continuellement des vaisseaux pour Smyrne ; de là, il envoie celles qui sont pour la Perse par les caravanes d'Arméniens qui partent tous les jours pour Ispahan. »²²

Montesquieu a présenté parfaitement les lieux de son récit, ce qui a permis une chronologie en partant d'Ispahan en mars 1711 jusqu'à leur arrivés à Paris en mai 1712, en plus l'auteur a établi un pacte de véridicité aux lecteurs, aussi la durée de leur parcours est vraisemblable sur la carte géographique :



« Par le pouvoir des "petits faits vrais" et de la familiarité naturelle de l'expression, le journal de voyage apparaît comme le plus efficace instrument d'illusion ». ²⁴ Selon Chupeau, le récit de voyage fictif doit avoir quelques passages réels au milieu des aspects fictifs racontés, et aussi il doit choisir une écriture simple et familière.

Le récit de voyage se mêle entre le réel et l'imaginaire, ces deux types nécessitent « le voyage », que soient réalisé par les rencontres, les lieux, les paysages par l'écrivains-voyageurs, ou bien le second type de voyage qui se fait non pas par le physique mais par l'esprit et l'imagination de l'auteur.

²² Montesquieu, *Les lettres persanes*, Lettre XXVII. Usbek à Nessir, à Ispahan, Editions Larousse, Paris, 2006, p.78.

²³ https://www.google.dz/search?newwindow=1&biw=1366&bih=643&tbm=isch&sa=1&q=le+parcours+d%27usbek+et+rica&oq=le+parcours+d%27usbek+et+rica&gs_l=img.12...4059.16672.0.18497.41.31.0.2.2.0.672.3480.1j15j1j2j0j1.20.0....0...1c.1.64.img..20.14.1968.5Zsr6et2MnM#imgrc=O1jqFWWWussPEM%3A, consulté le, 30/03/2016.

²⁴ [Http : //www.ensani.ir/storage/Files/20120413142029-2069-11.pdf](http://www.ensani.ir/storage/Files/20120413142029-2069-11.pdf), consulté le, 30/03/2016.

3. La théorie de climat

3-1 Aperçu général

A travers les siècles, la différence entre les sociétés, et les peuples a été toujours la question centrale qui s'est posée à fur et mesure. Des raisons floues ont été mises en disposition, certaines ont fait appel au côté religieux, ainsi le bon Dieu a créé cette différenciation afin que les être-humains se cohabitent, car dans le Coran :

« O vous, les hommes ! Nous vous avons créés d'un male et d'une femelle. Nous vous avons constitués en peuples et en tribus pour que vous vous connaissiez mutuellement. En vérité, le plus noble d'entre vous auprès de Dieu est celui qui l'emporte en piété. Dieu est omniscient, il est instruit de tout. »²⁵

Donc, ici dans la sourate Al-Hu jurât le bon Dieu nous informe que cette distinction entre les être-humains des deux sexes, c'est pour créer des peuples différents qui peuvent vivre ensemble sans complexe et différence.

D'autres, ont pensé aux sciences tel que Montesquieu, qui a fondé une théorie sur laquelle il répond à la question de distinction entre les peuples, et comment leurs positions géographiques jouent un rôle très important dans cette différence, cette vision de Montesquieu on l'a remarqué plus ou moins à travers notre corpus *les lettres persanes*, mais beaucoup plus à travers son intitulé *de l'esprit des lois*²⁶.

Pour justifier sa position sur sa théorie qui lui est propre et qu'il juge importante pour arriver, il s'est appuyé sur l'étude du climat en tant que phénomène naturel qui a de l'influence sur les peuples : *combien les hommes sont différents dans les divers climats*²⁷, Montesquieu a été inspiré par *les thèses médicales contemporaines*²⁸, afin de trouver une justification de l'influence de la température, de climat sur l'être humain.

Dans cette partie consacrée à la théorie de climat, nous partagerons avec vous quelques définitions de celle-ci en suivant les traces de son évolution, ainsi que son influence sur notre corpus d'étude « Les lettres persanes ».

²⁵ Le Coran, la sourate Al-Hu jurât, verset 13.

²⁶ Montesquieu, *de l'esprit des lois*, tome1, Garnier Flammarion, Paris, 1979.

²⁷ Montesquieu, *de l'esprit des lois* 1, livre 14, chapitre 2, Garnier Flammarion, Paris, 1979, p.373.

²⁸ https://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9orie_des_climats, consulté le, 02/04/2016.

Le climat mot dérivé du grec ancien « klima » qui est selon le dictionnaire Larousse : « un ensemble des phénomènes météorologiques auxquels est soumis un lieu ²⁹ ». Autrement dit, le climat rassemble plusieurs phénomènes mais ce que nous intéresse c'est bien la température c'est-à-dire le froid et le chaud. Ces deux éléments sont la matière première sur laquelle se base cette théorie dit « de climat ».

La théorie de climat est une théorie qui a été attribuée à *Montesquieu*, elle se fonde sur l'influence de la température (froid/chaud) sur les être-humains et leurs caractères, ainsi que les effets de ce climat sur leurs activités. Cette théorie existe depuis des siècles, mais au XVIIIe siècle, *Montesquieu* a donné un avantage considérable à cette théorie lorsqu'il l'a entamé dans ses œuvres *les lettres persanes*, ensuite dans *de l'esprit des lois*. Il estime que le climat de la France est le parfait, ainsi qu'ils existent des climats qui sont supérieurs à d'autres.

3-2 Les traces de la théorie de l'antiquité jusqu'au XVIIème siècle :

Depuis l'antiquité, l'existence de l'idée que le climat joue un rôle considérable sur l'influence des peuples, a été annoncé dans les travaux d'*Aristote* :

« Les peuples qui habitent les climats froids, les peuples d'Europe sont en général pleins de courage ; mais ils sont certainement inférieurs en intelligence et en industrie ; et s'ils conservent leur liberté, ils sont politiquement indisciplinables, et n'ont jamais pu conquérir leurs voisins. En Asie, au contraire, les peuples ont plus d'intelligence, d'aptitude pour les arts, mais ils manquent de cœur, et ils restent sous le joug d'un esclavage perpétuel. ³⁰ »

Selon *Aristote*, la différence entre les peuples dans le monde, a été fait par la raison majeure de climat, car il a fait une comparaison qui oppose les habitants des deux climats froids et chauds, en montrant leurs points forts et leurs points faibles.

Au XIVe siècle, l'historien *Ibn Khaldoun* a consacré dans la première section de son célèbre œuvre *Prolégomènes*, une partie notable dans laquelle il a parlé de l'influence des climats sur les être-humains, en évoquant aussi leurs teints, car il affirme que :

« A chaque climat ils assignent des limites imaginaires qui s'étend de l'est à l'ouest. Tous les climats ont la même

²⁹ Larousse de poche 2010, Paris, p. 152.

³⁰ *Aristote, Politique, VII, VI.* https://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9orie_des_climats, consulté le, 04/04/2016.

largeur, mais ils diffèrent sous le rapport de la longueur : le premier est plus long que le second ; celui-ci est plus long que le troisième, et ainsi de suite. Le septième est le plus court de tous, en conséquence de la forme circulaire de cette portion du globe que les eaux ont laissée à découvert. Les géographes divisent chaque climats en dix parties, qui se suivent d'occident et d'orient, et qui forment chacune le sujet d'un chapitre dans lequel se trouvent exposés ce qui les distingue et caractère des peuples qui les habitent. »³¹

Dans cette citation, l'auteur nous indique qu'il existe des climats qui sont différents, car l'un est plus long que l'autre, ce qui donne cette forme circulaire de la terre, ainsi il a divisé les climats, en distinguant que chaque climat a ces propre habitants.

Au XVII^e siècle, *Nicolas Boileau* a dit dans son œuvre, qui est un ensemble des règles consistent principalement à chercher la beauté, *Art poétique* :

« Des siècles, des pays, étudiez les mœurs

*Les climats font souvent les diverses humeurs »*³²

Aussi *Boileau* affirme l'idée que le climat marque la différence entre les caractères et les humeurs des individus.

3-3 La théorie selon Montesquieu :

Au XVIII^e siècle, *Montesquieu* a pu faire des assemblages de fragments, et des travaux sur cette théorie, et qu'il l'a progressé tout en laissant sa touche personnelle, et on le sent à travers les textes de ses livres. L'auteur *de l'esprit des lois* a caractérisé chaque peuple par rapport à son climat, il a donné l'effet du froid et du chaud sur le cœur en disant que :

« L'air froid resserre les extrémités des fibres extérieures de notre corps ; cela augmente leur ressort, et favorise le retour du sang des extrémités vers le cœur. Il diminue la longueur de ces mêmes fibres ; il augmente donc encore par leur force. L'air chaud, au contraire, relâche les extrémités

³¹Ibn Khaldoun, *Prolégomènes, première section, second discours préliminaire (traitant de la partie habitée de la terre, des principales mers, des grands fleuves et des climats)*, p.154, p.155, consulté le, 04/04/2016.

³²Nicolas Boileau, *Art poétique, III*, v. 113-114. https://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9orie_des_climats, consulté le, 04/04/2016.

*des fibres, et les allonge ; il diminue donc leur force et leur ressort. »*³³

Montesquieu, a expliqué scientifiquement l'effet de changement de la température qu'elle soit froide ou chaude sur le cœur.

A partir de cette expérience, que *Montesquieu* a donné les caractéristiques de chaque peuple, en effet, il considère l'occident comme un pays froid et l'orient comme un pays chaud, donc les deux régions sont bien distinctes et différentes relativement à leur climats.

Selon *Montesquieu* :

*« Dans les pays froids, on aura peu de sensibilité pour les plaisirs ; elle sera plus grande dans les pays tempérés ; dans les pays chauds, elle sera extrême. Comme on distingue les climats par les degrés de latitude, on pourrait les distinguer pour ainsi dire, par les degrés de sensibilité »*³⁴

On trouve son point de vue dans la Lettre LIII. De Zélis à Usbek, à Paris lorsqu'elle lui dit : *« Je te parle librement, parce que tu aimes ma naïveté, et que tu préfères mon air libre et ma sensibilité pour les plaisirs, à la pudeur feinte de mes compagnes »*.³⁵

Dans cette perspective, *Montesquieu* voit que les habitants des pays chauds sont sensibles pour les plaisirs à cause de leur climat chaud qui les rend faibles et délicats, et il a pu faire cette distinction à partir des degrés de latitude de chaque climat.

Aussi il croit que :

« cette force plus grande doit produire bien des effets : par exemple, plus de confiance en soi-même, c'est-à-dire, plus de courage ; plus de connaissance de sa supériorité, c'est-à-dire, moins de désir de la vengeance ; plus d'opinion de sa sûreté, c'est-à-dire, plus de franchise, moins de soupçons, de politique et de ruses(...) Mettez un homme dans un lieu chaud et enfermé ; il souffrira, par les raisons que je viens de dire, une défaillance de cœur très grande. Si, dans cette circonstance, on va lui proposer une action hardie, je crois qu'on l'y trouvera très peu disposé ; sa faiblesse

³³ Montesquieu, *De l'esprit des lois*, chapitre 2, Garnier Flammarion, Paris, 1979, p.373.

³⁴ Montesquieu, *de l'esprit des lois*, chapitre 2, Garnier Flammarion, Paris, 1979, p.375.

³⁵ Montesquieu, *les lettres persanes*, Lettre LIII. De Zélis à Usbek, à Paris, Larousse, Paris, 2006, p.138.

*présente mettra un découragement dans son âme ; il
craindra tout, parce qu'il sentira qu'il ne peut rien »³⁶*

Selon *Montesquieu*, la force qu'on peut sentir en soi-même, elle peut produire bien sûr des effets positifs telle la connaissance de sa supériorité plus courage et de franchise, par contre, un homme qui appartient à un lieu chaud, il souffrira plus qui est un point négatif tel que la faiblesse et le découragement dans son âme.

Aussi il s'est tourné vers un autre thème qui est selon lui influencé par sa théorie de climat :

« La loi de Mahomet, qui défend de boire du vin, est donc une loi du climat d'Arabie : aussi, avant Mahomet, l'eau était-elle la boisson commune des Arabes. La loi qui défendait aux Carthaginois de boire du vin était aussi une loi du climat ; effectivement le climat de ces deux pays est, à peu près, le même ».³⁷

Montesquieu essaye de convaincre sa théorie en s'appuyant sur notre prophète Mahomet, en disant qu'il a défendu le vin à cause du climat chaud, cela est de même pour les Carthaginois, donc pour Montesquieu la consommation du vin est dû au climat.

Aussi il défend son avis, en faisant recours aux sciences, or il incite dans son œuvre :

« Il est naturel que, là où le vin est contraire au climat, et par conséquent à la santé, l'excès en soit plus sévèrement puni, que dans les pays où l'ivrognerie a peu de mauvais effets pour la personne ; où elle en a peu pour la société ; où elle ne rend point les hommes furieux, mais seulement stupides. Ainsi les lois qui ont puni un homme ivre, et pour la faute qu'il faisait et pour l'ivresse, n'étaient applicables qu'à l'ivrognerie de la personne, et non à l'ivrognerie de la nation »³⁸

Dans cette partie il existe une relation entre les trois éléments : le vin, la santé et le climat. Ainsi les pays où l'ivrognerie existe, il est naturel que la consommation du vin ne rend pas les hommes furieux, mais seulement stupides. Ainsi la loi ne puni pas l'ivrognerie de la nation

³⁶ Montesquieu, *de l'esprit des lois*, chapitre2, Garnier Flammarion, Paris, 1979, p.374.

³⁷ Ibid. p381.

³⁸ Ibid.p382

mais seulement l'ivrognerie de la personne, donc la consommation du vin est naturellement permis tant qu'il n'y aura pas un mauvais effet pour la personne.

Dans :

« Les pays chauds, le relâchement des fibres produit une grande transpiration des liquides : mais les parties solides se dissipent moins. Les fibres, qui n'ont qu'une action très faible et peu de ressort, ne s'usent guère ; il faut peu de suc nourricier pour les réparer : on y mange donc très peu »³⁹

Par contre dans les pays chauds, on ne trouve pas les mêmes effets sur la personne, et cela est dû au relâchement des fibres et qui en même produit une grande transpiration des liquides.

En ajoutant que :

« Ce sont les différents besoins, dans les différents climats, qui ont formé les différentes manières de vivre ; et ces différentes manières de vivre ont formé les diverses sortes de lois. Que, dans une nation, les hommes se communiquent beaucoup, il faut ce certains lois ; il en faut d'autres, chez un peuples où l'on ne se communiquent point »⁴⁰

En fin de compte, il est suggéré que les différents besoins dans les différents climats laisse à dire qu'ils ont formé les diverses sortes de lois et ce qui forme les différents manières de vivre.

Dans son œuvre *les lettres persanes* il a montré sa vision à travers la lettre suivante :

« Je le dirai, à la honte des hommes : la Loi interdit à nos princes l'usage du vin, et ils en boivent avec un excès qui les dégrade de l'humanité même ; cet usage, au contraire, est permis aux princes chrétiens, et on ne remarque pas qu'il leur fasse faire aucune faute. L'esprit humain est la contradiction même : dans une débauche licencieuse, on se révolte avec fureur contre les préceptes,

³⁹ Ibid.p382

⁴⁰ Ibid.p382

et la Loi, faite pour nous rendre plus justes, ne sert souvent qu'à nous rendre plus coupables ».⁴¹

A travers son personnage Usbek, Montesquieu nous affirme son point de vue sur les lois du vin, et les différentes manières de vivre.

Les occidentaux selon l'auteur de la théorie de climat, sont courageux comme des jeunes, et il a supporté son point de vue par le côté historique, entre autre, les guerriers occidentaux ont été transporté vers le midi, ils ont perdu tout leur courage à cause du climat :

« (...) ceux des pays froids sont courageux, comme le sont les jeunes gens. Si nous faisons attention aux dernières guerres, qui sont celles que nous avons le plus sous nos yeux, et dans lesquelles nous pouvons mieux voir de certains effets légers, imperceptibles de loin, nous sentirons bien que les peuples du nord, transportés dans les pays du midi, n'y ont pas fait d'aussi belles actions que leurs compatriotes qui, combattant dans leur propre climat, y jouissaient de tout leur courage ».⁴²

Donc, l'effet du climat chaud des pays du midi sur les combattants du nord a diminués tous leurs courages, ce qui explique bien la vision de Montesquieu sur l'effet du climat sur les différents peuples et sur leurs caractères.

Il a une autre opinion vis-à-vis aux peuples d'orient concernant leurs mœurs, car il voit que :

« Si, avec cette faiblesse d'organes qui fait recevoir aux peuples d'orient les impressions du monde les plus fortes, vous joignez une certaine paresse dans l'esprit, naturellement liée avec celle du corps, qui fasse que cet esprit ne soit capable d'aucune action, d'aucun effort, d'aucune contention ; vous comprenez que l'âme, qui a une fois reçu des impression, ne peut pas en changer. C'est ce qui fait que les lois, les mœurs, et les manières même celles qui paraissent indifférentes, comme la façon de se vêtir,

⁴¹ Montesquieu, *les lettres persanes*, Lettre XXXIII. Usbek à Rhédi, à Venise, Larousse, Paris, 2006, p.96.

⁴² Montesquieu, *de l'esprit des lois*, chapitre 1, Garnier Flammarion, Paris, 1979, p.374.

*sont aujourd'hui en orient comme elles étaient il y a mille ans »*⁴³

Selon cet auteur, les peuples des pays chauds sont influencés par le climat chaud de la région, certes, il trouve qu'il y a une relation forte entre la physionomie de ces peuples et donc des organes faibles, sont liés avec la paresse dans l'esprit ce qui fait naturellement la liaison avec le corps et donc comme le dit le dicton : « un esprit saint dans un corps saint », chose que Montesquieu ne voit pas chez les peuples d'orient et bien au contraire et même l'âme qui a reçu des impressions ne peut plus changer, en donnant un exemple de la tenue vestimentaire d'aujourd'hui d'orient n'as pas changer depuis mille ans.

On voit cette vision dans notre corpus, dans la lettre de Rica au même, à Smyrne :

*« Les habitants de Paris sont d'une curiosité qui va jusqu'à l'extravagance. Lorsque j'arrivai, je fus regardé comme si j'avais été envoyé du ciel : vieillards, hommes, femmes, enfants, tous voulaient me voir. Si je sortais, tout le monde se mettait aux fenêtres ; si j'étais aux Tuileries, je voyais aussitôt un cercle se former autour de moi ; les femmes mêmes faisaient un arc-en-ciel nuancé de mille couleurs, qui m'entourait »*⁴⁴

Aussi il a dit : « Cela me fit résoudre à quitter l'habit persan et à en endosser un à l'européenne, pour voir s'il resterait encore dans ma physionomie quelque chose d'admirable. Cet essai me fit connaître ce que je valais réellement »⁴⁵

Donc, Rica était étonné du regard des français envers sa tenue vestimentaire, qu'ils trouvaient fort bizarre comme s'il était venu d'une autre planète, ce qui explique la même vision de Montesquieu envers les orientaux.

Montesquieu a pu toucher plusieurs domaines avec sa théorie de climats comme nous l'avons déjà vu, un autre domaine parmi les autres qui est influencé par le climat selon l'auteur, qui est les maladies, dans son *chapitre Des lois qui ont du rapport aux maladies du climat*, cet écrivain nous a montré comment le climat de certaine région dans le monde, peut faire guérir d'une certaine maladie. Il nous dit que :

⁴³ Ibid., 378.

⁴⁴ Montesquieu, *les lettres persanes*, Lettre XXX. Rica au même, à Smyrne, Larousse, Paris, 2006, p.90.

⁴⁵ Ibid.

*« Hérodote nous dit que les lois des juifs sur la lèpre ont été tirés de la pratique des Egyptiens. En effet, les mêmes maladies demandaient les mêmes remèdes. Ces lois furent inconnues aux Grecs et aux premiers Romains, aussi bien que le mal. Le climat de l’Egypte et de la Palestine les rendit nécessaires ; et la facilité qu’à cette maladie à se rendre populaire nous doit bien faire sentir la sagesse et la prévoyance de ces lois. »*⁴⁶

Selon *Hérodote*, il existait des lois de maladies chez les juifs telle que la lèpre et la peste, cette pratique a été des Egyptiens car ils étaient de grands guérisseurs avant même les Grecs et les Romains. Selon Hérodote tout à rapport avec le climat de l’Egypte et la Palestine, car ont dit que le climat de ces deux régions facilite la guérison. Ainsi, la lèpre était répandue en Italie bien avant les croisades comme il l’avait signalé Montesquieu :

*« On voit par la loi des Lombards, que cette maladie était répandue en Italie avant les croisades, et mérita l’attention des législateurs. Rotharis ordonna qu’un lépreux, chassé de sa maison, et relégué dans un endroit particulier, ne pourrait disposer de ses biens ; parce que dès le moment qu’il avait été tiré de sa maison, il était censé mort. »*⁴⁷

En effet, un lépreux a été mis à la quarantaine jusqu’à sa mort, c’était la loi qui règne à l’époque.

Selon Montesquieu, les différents règles et lois ont été adaptés aux climats de chaque région, car chaque nation a ses propres lois, citant dans cette partie deux peuples différents géographiquement et climatiquement, chacun par rapport au climat. A titre d’exemple le peuple japonais, qui a un caractère épouvantable, cela dit que les législateurs ont perdu de confiance en leurs peuples. Donc les législateurs et les magistrats ont rétablis des lois sévères à l’encontre des familles, car ils ont mis chef à la tête de quatre familles. Cette loi est faites pour que les uns surveillent les autres, cette loi qui pour un seul crime punit toute une famille où tout un quartier. Car il affirme que :

« Le peuples japonais a un caractère si atroce, que ses législateurs et ses magistrats n’ont pu avoir aucune

⁴⁶ Montesquieu, *de l’esprit des lois*, chapitre 6, Garnier Flammarion, Paris, 1979, p.382.

⁴⁷ *Ibid.* p.382

confiance en lui : ils ne lui ont mis devant les yeux que des juges, des menaces et des châtiments : ils l'ont soumis, pour chaque démarche, à l'inquisition de la police. Ces lois qui, sur cinq chefs de famille, en établissant un comme magistrat sur les quatre autres ; ces lois qui, pour un seul crime, punissent toute une famille ou tout un quartier »⁴⁸

Dans un autre côté, le deuxième peuple dont on s'intéresse est le peuple des Indes, on peut sentir d'après l'auteur qu'il est opposé par rapport au peuple Japonais. Le peuple des Indes se caractérise au contraire par la tendresse et la douceur, il est compréhensif. C'est pour cela que les législateurs ont établi des lois rigoureux et peu sévère, par exemple, le orphelin adapté par des tuteurs comme si c'était leur pères.

Ils ont même pensé à leurs esclaves, ils les marient comme s'ils leurs propres enfants, donc pour les Indiens vivent dans un climat doux et heureux, comme il le mentionne Montesquieu dans son œuvre :

« Le peuple des Indes, au contraire, est doux, tendre, compatissant. Aussi ses législateurs ont-ils eu une grande confiance en lui. Ils ont établi peu de peines, et elles sont peu sévères ; elles ne sont pas même rigoureusement exécutées. Ils ont donné les neveux aux oncles, les orphelins aux tuteurs, comme on les donne ailleurs à leurs pères. »⁴⁹

Donc, dans cette partie Montesquieu a fait une comparaison entre les deux peuples Japonais et des Indes, et les différentes lois de ces peuples selon le climat de chaque région.

En somme, la théorie de climat c'est une théorie qui prétend expliquer la différence entre les être-humains et plus spécifiquement les occidentaux et les orientaux, entre hommes du Nord et hommes du Sud, et les différents climats de ces régions. Les habitants de chaque régions ont leurs caractères spécifiques, ce qui a crié cette immense différence entre eux, et comme l'affirme M. Pinna dans son article :

« Les hommes du Nord sont forts et valeureux car endurcis par le climat froid mais ils sont peu intelligents et inaptes aux affaires politiques les hommes du Sud (Nord-Africains, Asiatiques) ont une intelligence vive et une grande imagination mais ils sont mous car affaiblis par le climat chaud enfin les

⁴⁸ Montesquieu, *de l'esprit des lois*, chapitre 16, Garnier Flammarion, Paris, 1979, p.387.

⁴⁹ Ibid.

*hommes des moyennes latitudes possèdent les meilleures qualités
des uns et des autres »⁵⁰*

L'existence de cette théorie date depuis des siècles, certains auteurs ont exprimé cette théorie, explicitement, dans leurs écrits au cours des siècles. Cette idée qui défend le climat a été octroyée à Montesquieu au XVIII^e siècle, car cette époque était éclairée par les découvertes et des idées nouvelles de l'astrologie, cette théorie a prêté l'attention des philosophes et les historiens de l'époque. Cette influence du climat sur l'Homme a été fondée dans les travaux de Montesquieu surtout son œuvre majeure *de l'esprit des lois* qui a duré quatorze ans, aussi il a pu toucher à travers sa théorie plusieurs domaines et les différentes lois tel que les mœurs, le vin, les maladies, la manière de vivre...etc.

Donc, l'influence de cette théorie de climat est présente clairement dans notre corpus d'étude *les lettres persanes*, vu que Montesquieu a montré ses idées par rapport au climat dans certains lettres qu'on a déjà vus à travers ces personnages fictifs.

⁵⁰ M. Pinna, *aperçu historique de la théorie des climats*, p 322, consulté le, 10/04/2016.

II- chapitre

La représentation de la femme dans le voyage romanesque

I. La femme orientale au XVIIIème siècle

1-1 La civilisation perse

L'une des civilisations anciennes et les plus répandue c'est la civilisation perse qui était gouvernée par les rois achéménides. Cet empire brillant islamique a engendré tous les désirs, on peut le sentir à travers ses palais et ses jardins trouvaient en Iran de nos jours. Cette civilisation se fonde sur des règles et principes qui sont proprement islamiques, cette religion qui vient d'unifier entre tous les peuples sans exception et sans différence, grâce à ces principes comme le confirme Napoléon Bonaparte :

« J'espère que le moment ne tardera pas où je pourrai réunir tous les hommes sages et instruits du pays, et établir un régime uniforme, fondé sur les principes d'Al coran qui sont les seuls vrais et qui peuvent seuls faire le bonheur des hommes. »⁵¹

Selon Bonaparte, le coran a des principes vrais et sincères ce qui peut causer le bonheur aux peuples.

La gouvernance de la Perse, a été inspirée des principes du coran vu que, c'est un peuple conservateur, dans cette partie nous nous intéressons plus spécialement à la femme orientale et sa place et son portrait physique ou moral, et son statut dans la société persane.

1-2 Le sérail perse

Au XVIIIème siècle, la femme orientale était cernée par les règles et les principes et les lois de ce qu'on appelle le sérail, car elles étaient sous les yeux de surveillance des eunuques pendant l'absence de leurs sultan, Montesquieu le confirme dans la deuxième lettre envoyé de la part d'Usbek au premier eunuque dans *les lettres persanes* :

« Tu es le gardien fidèle des plus belles femmes de Perse ; je t'ai confié ce que

⁵¹ Christian Cherfils, « Bonaparte et l'islam », Pedone Ed, Paris, France. 1914, pp. 105.125.

j'avais dans le monde de plus cher ; tu tiens en tes mains les clefs de ces portes fatales qui ne s'ouvrent que pour moi. Tandis que tu veilles sur ce dépôt précieux de mon cœur, il se repose et jouit d'une sécurité entière. Tu fais la garde dans le silence de la nuit, comme dans le tumulte du jour ; tes soins infatigables soutiennent la vertu lorsqu'elle chancelle. Si les femmes que tu gardes voulaient sortir de leur devoir, tu leur en ferais perdre l'espérance. Tu es le fléau du vice et la colonne de la fidélité. »⁵²

Selon Montesquieu, le sultan doit confier un homme brave, confiant à leurs femmes qui sont enfermés dans le sérail, afin de les garder, de les protéger, et de les surveiller lors de l'absence de leur sultan.

Le sérail constitue un élément essentiel de la culture et la civilisation orientale, dans *les lettres persanes*, il est considéré comme le lieu et l'espace qui présente les passions (la jalousie, l'amour, la vengeance, le désir, la perturbation...) dans ce roman. Le sérail se regroupe de : sultan, les femmes de sultan, les affranchis, les eunuques, les serviteurs et les maitresses.

Selon Montesquieu, les affranchis et les eunuques sont classés par ordre d'importance et par rapport à leurs rôles même que les deux types appartiennent à la classe des esclaves , vu que les eunuques sont plus favoris que les affranchis, ils sont privilégiés et ils ont la dominance et le contrôle du sérail, comme il le dit l'auteur :

« Lorsque les principaux esclaves sont eunuques, quelque privilège qu'on leur accorde, on ne peut guère les regarder comme les affranchis. Car, comme ils ne peuvent avoir de famille, ils sont, par leur nature, attachés à une famille ; et ce n'est que par une espèce de fiction qu'on peut les considérer comme citoyens. »⁵³

Les eunuques ne peuvent pas avoir de famille, ils sont toujours au service du sérail et tout ce qu'il entoure, et de plus, ils gardent les femmes les plus proches du

⁵² Montesquieu, *les lettres persanes*, lettre II, Larousse, Paris, 2006, p.12.

⁵³ Montesquieu, *de l'esprit des lois*, chapitre19, Garner Flammarion, Paris, 1979, p.409.

gouverneur. Par contre les affranchis, sont plus proche des hommes libres, comme ils peuvent connaître leur faiblesses comme le confirme Montesquieu :

*« Les affranchis se trouvent presque toujours au-dessus des hommes libres. Ils dominent à la cour du prince et dans les palais des grands : et, comme ils ont étudié les faiblesses de leur maitre, et non pas ses vertus, ils le font régner, non pas par ses vertus, mais par ses faiblesses. Tels étaient à Rome les affranchis, du temps des empereurs. »*⁵⁴

Les affranchis, selon Montesquieu, se considèrent comme des hommes libres, et ils ont une certaine dominance à la cour et dans les palais, ce rôle les a permis de connaître les faiblesses de leur maitre et d'exercer un certain pouvoir.

Donc, les eunuques comme nous l'avons déjà dit, ils ont une relation permanente avec les femmes du sultan, il les défend, les garde, les respecte, les accompagne dans leur tours, les protège de tout qui peut les faire mal, aussi ils peuvent voir leurs besoins dans le sérail.

1-3 La beauté de la femme perse

Le sérail de Fatmé, où se sont réunies toutes les belles femmes de Perse, ainsi presque les jeunes femmes du sérail viendront se présenter devant le sultan, ce dernier contemple chaque femme afin de pouvoir faire son choix d'obtention sur ces femmes. Dans *les lettres persanes*, Montesquieu cherche à nous montrer que la femme perse a pour objectif principal de combler le sultan, et devenir sa préféré. Et de ce fait, elle cherche toujours d'être parfaite, et de se montrer la plus belle et la plus élégante que les autres femmes.

La vision de Montesquieu a été interprétée dans la troisième lettre de Zachi à Usbek : *« Chacune de nous se prétendait supérieures aux d'autres en beauté. Nous nous présentâmes devant toi après avoir épuisé tout ce que l'imagination peut fournir de parures et d'ornements. »*⁵⁵

En effet, la beauté des femmes perses semble être entretenue dans le but de plaire à leur sultan. Car les efforts de toutes ces femmes, visent à prêter les intentions et les

⁵⁴ Ibid.

⁵⁵ Montesquieu, *les lettres persanes*, Lettre III. Zachi à Usbek, A Tauris, Larousse, Paris, 2006, p.27.

regards de tout le monde et surtout le sultan : « *l'ardeur de te plaire* »⁵⁶ comme le confirme Zachi dans sa lettre.

A travers son personnage Usbek, *Montesquieu* affirme que la femme perse est d'une beauté extrême, et qui ne se différencie pas de la femme française en beauté :

*« Les femmes de Perse sont plus belles que celles de France ; mais celles de France sont plus jolies. Il est difficile de ne point aimer les premières, et de ne se point plaire avec les secondes : les unes sont plus tendres et plus modestes ; les autres sont plus gaies et plus enjouées. »*⁵⁷

Montesquieu, dans ce passage nous a montré l'existence d'une certaine égalité en beauté entre les deux femmes orientale et occidentale.

L'auteur a justifié le secret de la beauté orientale qu'apportent les femmes de l'orient, il mentionne que :

*« Ce qui rend le sang si beau en Perse, c'est la vie réglée que les femmes y mènent : elles ne jouent ni ne veillent ; elles ne boivent point de vin, et ne s'exposent presque jamais à l'air. Il faut avouer que le sérail est plutôt fait pour la santé que pour les plaisirs : c'est une vie unie, qui ne pique point; tout s'y ressent de la subordination et du devoir ; les plaisirs mêmes y sont graves, et les joies, sévères; et on ne les goûte presque jamais que comme des marques d'autorité et de dépendance. »*⁵⁸

Dans cette lettre, Montesquieu croit que la femme orientale, et plus précisément, la femme perse obtient sa beauté naturelle de la vie quotidienne qu'elle exerce sans boissons alcooliques, et ne s'exposent point et elles sont à l'abri des regards des étrangers. Ainsi, le sérail est un monde spécifique et enfermé où la santé et le plaisir se marient, et c'est ce qui fait que la femme perse est un être précieux et difficile à en avoir.

⁵⁶ Ibid.

⁵⁷ Montesquieu, *les lettres persanes*, Lettre XXXIV. Usbek à Ibben, à Smyrne, Larousse, Paris, 2006, p.97.

⁵⁸ Ibid.

L'auteur a utilisé des expressions qui semblent réelles et des descriptions vivantes, afin de mener le lecteur à vivre son imaginaire, par exemple, il a décrit Fatmé l'épouse d'Usbek, en disant qu'elle émergé son corps de beau parfum, en mentionnant qu'elle met des « *essences les plus délicieuses* »⁵⁹. Donc, Montesquieu essaye de faire sentir au lecteur de ces parfums corporels utilisés par ces femmes.

1-4L'âge de la femme perse

Toute femme essaye de montrer ce qu'il y a de beau en elle, car elle est comme la fleur de beau matin, et cette beauté durera tant que la jeunesse existe toujours, dans cette partie on va voir le jeune âge de la femme orientale qui semble important chez les orientaux selon ce que voit Montesquieu.

Montesquieu pense que : « *Les femmes sont nubiles, dans les climats chauds, à huit, neuf et dix ans : ainsi l'enfance et le mariage y vont presque toujours ensemble. Elles sont vieilles à vingt : la raison ne se trouve donc jamais chez elles avec la beauté.* »⁶⁰. Dans les climats chauds, les femmes sont mariées très jeunes, même on peut dire presque des enfants, à huit, neuf et dix ans. Car à l'âge de vingt ans, elles sont considérées comme vieilles.

Donc l'âge de la femme chez les orientaux semble important. En effet, elle peut se marier à un âge très jeune. Par contre dans les pays à climats tempérés et les pays à climats froids, les femmes sont de mieux en mieux préservées ce qui fait qu'elles deviendront plus tard nubiles, vu que ces femmes ont une certaine maturité et de connaissance quand elles se marient et ce qui leur donne une espèce d'égalité entre la femme et le mari et ce qui fait d'une seule femme d'obligation, ce qui confirme Montesquieu :

« dans les pays tempérés, où les arguments des femmes se conservent mieux, où elles sont plus tard nubiles, et où elles ont des enfants dans un âge plus tard avancés, la vieillesse de leur mari suit, en quelque façon, la leur : et, comme elles y ont plus de raison et de connaissance quand elles se marient, ne fut-ce que parce que qu'elles ont plus longtemps vécu, il a

⁵⁹ Montesquieu, *les lettres persanes*, Lettre VII. Fatmé à Usbek, à Erzeron, Larousse, Paris, 2006, p.33.

⁶⁰ Montesquieu, *de l'esprit de lois*, chapitre 2 : Que, dans les pays du midi, il y a, dans les deux sexes, une inégalité naturelle, Garnier Flammarion, Paris, 1979, p.409.

naturellement s'introduire une espèce d'égalité dans les deux sexes, et par conséquent la loi d'une seule femme. »⁶¹

Dans *les lettres persanes*, Montesquieu, n'a pas montré l'âge jeune de la femme orientale, mais il a mentionné l'âge de la femme occidentale d'une façon ridicule à travers son personnage Rica, qui s'est moqué de ces femmes, qui cherchent à séduire malgré leur âge avancé, il a dit dans sa lettre destinée à Usbek :

« Il y avait là des femmes de tous les âges : une de quatre-vingts ans, une de soixante, une de quarante, qui avait une nièce de vingt à vingt-deux. Un certain instinct me fit approcher de cette dernière, et elle me dit à l'oreille : "Que dites-vous de ma tante, qui, à son âge, veut avoir des amants et fait encore la jolie ? – Elle a tort, lui dis-je. »⁶²

Donc, l'auteur a donné les différentes catégories d'âges des femmes occidentales qui, sont plus âgées mais qui vivent toujours leur vie avec une liberté totale, contrairement, aux femmes d'orient qui se marient très jeune, et qui peuvent construire une famille à un âge très jeune comme le confirme Montesquieu.

D'une autre part, Montesquieu fait recours un autre côté très important, et qui on constate ces traces dans notre corpus *les lettres persanes*. Selon Montesquieu : « *il est donc très simple qu'un homme, lorsque la religion ne s'y oppose pas, quitte sa femme pour en prendre une autre, et que la polygamie s'introduise* »⁶³

En effet, dans la religion musulmane, selon Montesquieu, il est permis qu'un homme peut épouser une ou plusieurs femmes, et ce phénomène est dû au climat selon le même auteur en mentionnant que :

« Ainsi la loi qui ne permet qu'une femme se rapporte plus au physique du climat de l'Europe, qu'au physique du climat de l'Asie. C'est une des raisons qui a fait que le mahométisme a trouvé tant de facilité à s'établir en Asie, et tant de difficulté à s'étendre en Europe. »⁶⁴

⁶¹ Ibid.

⁶² Montesquieu, *les lettres persanes*, Lettre LII. Rica à Usbek, à***, Larousse, Paris, 2006, p.137.

⁶³ Montesquieu, *de l'esprit des lois*, chapitre 2 : Que, dans les pays du midi, il y a, dans les deux sexes, une inégalité naturelle, Garnier Flammarion, Paris, 1979, p.410.

⁶⁴ Ibid.

Montesquieu pense que le climat joue un rôle important dans la polygamie des femmes.

II. La polygamie

2-1 Définition de la polygamie

La polygamie se définit comme :

« Une situation dans laquelle un individu dispose au même moment de plusieurs partenaires sexuels. Pour une femelle ayant plusieurs mâles, on parle également de polyandrie ; pour un mâle ayant plusieurs femelles, de polygynie. Quand deux ou plusieurs mâles ont une relation sexuelle exclusive avec deux ou plusieurs femelles, on parle de polygynandrie. La polygamie est plus spécifiquement associée à l'homme. »⁶⁵

Donc, la polygamie c'est état où un homme peut avoir plusieurs femmes ou bien le contraire, une femme peut avoir plusieurs maris, mais la première situation est la plus connue, en parlant surtout de la religion islamique.

2-2 La polygamie en Islam

La polygamie en islam, a été critiquée par plusieurs associations qui défendent les droits de la femme, car de point de vue des défenseurs des droits de la femme c'est une violation qui ne respecte pas le principe de l'égalité entre l'homme et la femme.

La religion musulmane a autorisé à un homme la multiplicité des femmes, car le bon dieu dit dans le saint coran :

« Si vous craignez de ne pas être équitables à l'égard des orphelins, épousez deux, trois ou quatre femmes parmi celles qui vous semblent bonnes. Mais si vous craignez de n'être pas équitables [envers elles], n'en épousez qu'une, ou prenez femme parmi celles que possède votre main droite. Ainsi, il est plus probable que vous ne commettrez pas d'injustice. »⁶⁶

⁶⁵ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Polygamie>, consulté le, 15/04/2016.

⁶⁶ Le coran, sourate an-Nisa, verset 3.

Le coran dans ce verset, a exprimé clairement l'autorité d'avoir plusieurs femmes pour un seul époux, à condition que ces femmes soient d'une même égalité, en amour et dans la vie quotidienne.

2-3 La polygamie dans « Les lettres persanes »

Dans notre corpus, la pluralité des femmes existe d'une façon claire et nette, vu que le sérail de Fatmé réunit les cinq femmes d'Usbek le sultan, Zachi, Zélis, Zéphis, Fatmé, et Roxane. Les trois premières commencent par la même lettre « Z », après Fatmé la première de ses femmes et la plus fidèle à son sultan, quant à la dernière Roxane, elle est la préférée et la favorite d'Usbek, son nom Roxane vient du persan, *raokhshna*, qui signifie « brillante comme l'aurore ».

Montesquieu croit que la pluralité des femmes est répandue dans les pays à climats chauds, comme nous avons vu que les lois du prophète Mahomet, permettent explicitement cette multiplicité des femmes. Donc, il est évident qu'un sultan comme Usbek peut avoir plusieurs femmes, lorsque les lois de son pays sont purement islamiques.

Montesquieu aussi affirme que : « *De la loi de la pluralité des femmes, suit celle de l'égalité du traitement. Mahomet, qui en permet quatre, veut que tout soit égal entre elles ; nourriture, habits, devoir conjugal.* ⁶⁷ » Donc, la religion musulmane exige cette polygamie à des conditions d'égalité en tout entre tous ces femmes.

Une autre raison évoquée par le même auteur, il déclare que :

« Dans les pays où la polygamie est une fois établie, le grand nombre des femmes dépend beaucoup des richesses du mari ; cependant on ne peut pas dire que ce soient les richesses qui fassent établir, dans un Etat, la polygamie : la pauvreté peut faire le même effet, comme je le dirai en parlant des sauvages. » ⁶⁸

⁶⁷ Montesquieu, *de l'esprit des lois*, chapitre 7 : De l'égalité du traitement, dans le cas de la pluralité, Garnier Flammarion, Paris, 1979, p.414.

⁶⁸ Montesquieu, *de l'esprit des lois*, chapitre 3 : Que la pluralité des femmes dépend beaucoup de leur entretien, Garnier Flammarion, Paris, 1979, p.407.

Selon Montesquieu, la polygamie existe dans les pays à climats chauds quoique que dans ces pays, la pluralité des femmes ne dépend pas seulement de la richesse, que peut avoir le conjoint, et qui peut se permettre plus d'une femme, et qu'il soit apte à établir une certaine égalité entre ses femmes. Ce phénomène existe aussi dans les pays pauvres, car qui dit la pluralité dit beaucoup d'enfants.

Selon certain recensement qu'évoque Montesquieu, on distingue dans les pays chauds comme l'Afrique et l'Asie, il y naît beaucoup de filles que de garçon. Cependant, cette polygamie a une relation étroite avec le climat. Par contre, en Europe, il est plus connu et plus fréquent qu'il naisse plus de garçons que de filles, et cela a été mentionné par le même auteur :

« Suivant les calculs que l'on fait en divers endroits de l'Europe, il y naît plus de garçons que de filles : au contraire, les relations de l'Asie et de l'Afrique nous disent qu'il y naît beaucoup plus de filles que de garçons. La loi d'une seule femme en Europe, et celle qui en permet plusieurs en Asie et en Afrique, ont donc un certain rapport au climat. »⁶⁹

D'un point de vue personnel, Montesquieu pense que :

« Mais je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de pays où la disproportion soit assez grande, pour qu'elle exige qu'on y introduise la loi de plusieurs femmes, ou la loi de plusieurs maris. Cela veut dire seulement que la pluralité des femmes, ou même la pluralité des hommes, s'éloigne moins de la nature dans de certains pays que dans d'autres. »⁷⁰

Autrement dit, la loi dans certains pays, où la pluralité exige plusieurs femmes, ou plusieurs maris, le pourcentage n'est pas d'une grande ampleur, donc, cette loi commence à se dissimuler dans certains pays.

⁶⁹ Ibid.

⁷⁰ Montesquieu, *de l'esprit des lois*, chapitre 5 : De la polygamie. Ses diverses circonstances, Garnier Flammarion, Paris, 1979, p.411.

2-4- La polygamie et ses inconvénients

A vrai dire la polygamie n'est en aucun cas tolérée par les deux cotés que ce soit l'homme ou la femme, et qui a de mauvaises conséquences sur les enfants, car Montesquieu dit que :

« À regarder la polygamie en général, indépendamment des circonstances qui peuvent la faire un peu tolérée, elle n'est point utile au genre humain, ni à aucun des deux sexes, soit à celui qui abuse, soit à celui dont on abuse. Elle n'est pas non plus utile aux enfants ; et un de ses grands inconvénients, est que le père et la mère ne peuvent avoir la même affection pour leurs enfants ; un père ne peut pas aimer vingt enfants, comme une mère en aime deux. »⁷¹

Montesquieu a donné le côté négatif de cette polygamie, car selon lui, parmi les inconvénients qu'il faut citer c'est l'amour et l'affection des enfants de la part du père et de la mère, car pour avoir beaucoup d'enfants, il faut les aimer d'une même égalité et donner de l'importance à chacun d'eux.

L'autre inconvénient qui n'a pas moins d'importance que le premier lorsque une femme a plusieurs maris, car à ce propos Montesquieu dit que :

« C'est bien pis, quand une femme a plusieurs maris ; car, pour lors, l'amour paternel ne tient plus qu'à cette opinion, qu'un père peut croire, s'il veut, ou que les autres peuvent croire, que de certains enfants lui appartiennent. »⁷²

Autrement dit, la femme qui a plusieurs maris reste toujours sous la question de comment un de ses maris, peut savoir lequel de ses enfants et bien son propre fils.

La pluralité des femmes ne veut pas dire, toujours, l'amour et le désir et de les prendre comme maîtresses, dès fois est considéré comme un luxe et prestige, comme c'est le cas du Roi de Maroc car à ce propos Montesquieu mentionne :

⁷¹ Montesquieu, *de l'esprit des lois*, chapitre 6 : De la polygamie en elle-même, Garnier Flammarion, Paris, 1979, p.411.

⁷² Ibid.

« On dit que le roi de Maroc a, dans son sérail, des femmes blanches, des femmes noires, des femmes jaunes. La possession de beaucoup de femmes ne prévient pas toujours les désirs pour celle d'un autre ; il en est de la luxure comme de l'avarice, elle augmente sa soif par l'acquisition des trésors. »⁷³

Il est important d'observer la polygamie d'une manière neutre loin des circonstances qui peuvent plus au moins la faire accepter, il reste de dire qu'elle n'est point utile pour les deux sexes, hommes et femmes, de plus elle a de grand inconvénient sur les enfants et de point de vue affection et amour des parents envers leurs enfants.

Montesquieu a dit dans son œuvre *de l'esprit des lois* que :

« La pluralité des femmes, qui le dirait ? Mène à cet amour que la nature désavoue : c'est qu'une dissolution en entraîne toujours une autre, etc. il y a plus : la possession de beaucoup de femmes ne prévient pas toujours les désirs pour celle d'un autre ; il en est de la luxure comme de l'avarice, elle augmente sa soif par l'acquisition des trésors. Du temps de Justinien, plusieurs philosophes, gênés par le christianisme, se retirèrent en Perse auprès de Cosroes (...) ce fut que la polygamie était permise à des gens qui ne s'abstenaient pas même de l'adultère. »⁷⁴

Qui a dit que la pluralité des femmes engendre la polygamie ? Donc, en aucun cas la pluralité n'était pas un facteur de polygamie et puis avoir beaucoup de femmes ne signifie pas le désir proprement dit, le fait de posséder plusieurs, c'est en effet, un luxe pour certains hommes, et c'est pourquoi certains philosophes chrétiens trouvaient plaisir en Perse là où s'est permis la polygamie.

Donc, l'auteur a essayé de prouver que la polygamie est chose mauvaise dans toutes les circonstances.

⁷³ Ibid.

⁷⁴ Montesquieu, *de l'esprit des lois* 2, De la polygamie, Garnier Flammarion, Paris, 1979, p.339.

III. L'esclavage des femmes

3-1 Définition de l'esclavage

L'esclavage se définit selon le Robert de poche comme : « état, condition d'esclavage. Esclavage moderne : situation où une personne est contrainte de servir quelqu'un, en étant privée de ses droits et sa liberté »⁷⁵

Une autre définition qui semble proche de la première :

« L'esclavage est la condition d'un individu privé de sa liberté, qui devient la propriété, exploitable et négociable comme un bien matériel, d'une autre personne. (...) Des règles (coutumes, lois...) variables selon le pays et l'époque considérés, fixent les conditions par lesquelles on devient esclave ou on cesse de l'être, quelles limitations s'imposent au maître, quelles marges de liberté et protection légale l'esclave conserve, quelle humanité (quelle âme, sur le plan religieux) on lui reconnaît. »⁷⁶

Donc, selon les deux définitions, l'esclavage est un état dont une personne est privée de sa liberté et de ses droits, elle est exploitée par son ou ses maîtres au point qu'elle devienne comme un objet matériel qui manque de valeur, il existe depuis tous les temps.

Montesquieu a pu définir l'esclavage d'une autre manière, car il voit que :

« L'esclavage proprement dit est l'établissement d'un droit qui rend un homme tellement propre à un autre homme, qu'il est le maître absolu de sa vie et de ses biens. Il n'est pas bon par sa nature : il n'est utile ni au maître, ni à l'esclave ; à celui-ci, parce qu'il contracte avec ses esclaves toutes sortes de mauvaises habitudes, qu'il s'accoutume insensiblement à manquer à toutes les vertus morales, qu'il devient fier, prompt, dur, colère, voluptueux, cruel. »⁷⁷

⁷⁵ Le Robert de poche plus 2012, p.260.

⁷⁶ https://fr.wikipedia.org/wiki/Esclavage#D.C3.A9finition_acad.C3.A9mique, consulté le, 20/04/2016.

⁷⁷ Montesquieu, *de l'esprit des lois*, chapitre premier : De l'esclavage civil, Garnier Flammarion, Paris, 1979, p.388.

L'esclavage proprement dit est un état de propriété d'un homme par un autre car ce dernier devient le maître de sa vie et de ses biens. Dans les pays despotiques, en plus de l'esclavage civil qui est tolérable par rapport à l'esclavage politique, qui est en quelque sorte d'une mauvaise habitude où la personne est privée de sa liberté morale, selon le même auteur :

*« Dans les pays despotiques, où l'on est déjà sous l'esclavage politique, l'esclavage civil est plus tolérable qu'ailleurs. Chacun y doit être assez content d'y avoir sa subsistance et la vie. Ainsi, la condition de l'esclavage n'y est guère plus à charge que la condition du sujet. »*⁷⁸

Par contre, dans les pays où règne la démocratie tout le monde semble avoir une même égalité où les lois doivent faire efforts pour que tout le monde soit égal au même niveau du gouvernement. Donc, l'esclavage est contre le sens de la constitution, ce qui permette aux citoyens une vie saine de tous les inconvénients de l'esclavage :

*« Dans la démocratie où tout le monde est égal, et dans l'aristocratie où les lois doivent faire leurs efforts pour que tout le monde soit égal que la nature du gouvernement peut le permettre, des esclaves sont contre l'esprit de la constitution ; ils ne servent qu'à donner aux citoyens une puissance et un luxe qu'ils ne doivent point avoir. »*⁷⁹

3-2 L'esclavage dans « Les lettres persanes »

Dans notre corpus *les lettres persanes*, l'esclavage des femmes occupe une place considérable, la voix féminine qu'évoque Montesquieu à travers les cinq femmes semble étouffer, marginaliser, et soumise par leur maître. On constate une grande distance entre Usbek et ses cinq femmes. Or, dans tout son parcours vers l'occident, il leur a envoyé quatre lettres seulement.

Pendant son absence, Usbek, a confié ses eunuques qui veillent ses épouses et qui restent toujours sous la surveillance et la soumission. Les épouses semblent fidèles,

⁷⁸ Montesquieu, *de l'esprit des lois*, chapitre premier : De l'esclavage civil, Garnier Flammarion, Paris, 1979, p.388.

⁷⁹ Ibid.

aimables, et soumises à leur maître dans les premières lettres 3, 4, et 7. Car, dans la lettre de Zachi à Usbek :

« Comment aurais-je pu vivre, cher Usbek, dans ton sérail d'Ispahan, dans ces lieux qui, me rappelant sans cesse mes plaisirs passés, irritaient tous les jours mes désirs avec une nouvelle violence ? J'errais d'appartements en appartements, te cherchant toujours, et ne te trouvant jamais ; mais rencontrant partout un cruel souvenir de ma félicité passée. Tantôt je me voyais en ce lieu où, pour la première fois de ma vie, je tereçus dans mes bras ; tantôt, dans celui où tu décidas cette fameuse querelle entre tes femmes. »⁸⁰

Dans cette lettre, Zachi semble totalement fidèle à son époux lors de son absence, en lui parlant des souvenirs et des moments qu'ils ont passés ensemble dans le sérail.

La deuxième lettre de Zéphiss, qui déclare de sa part ses propres sentiments pour son mari : *« je ne veux d'autre garant de ma conduite que toi-même, que ton amour, que le mien, et, s'il faut te le dire, cher Usbek, que mes larmes. »⁸¹* Donc, les sentiments de Zéphiss ont été envoyés franchement au sultan d'Ispahan, avec une douceur, et un grand amour qui comble le cœur.

Une autre lettre de la part de Fatmé une autre épouse d'Usbek, a avoué ses sentiments pour son époux qui est loin d'elle, dans la septième lettre de Fatmé à Usbek :

« Quand je t'épousai, mes yeux n'avaient point encore vu le visage d'un homme ; tu es le seul encore dont la vue m'ait été permise : car je ne mets pas au rang des hommes ces eunuques affreux dont la moindre imperfection est de n'être point hommes. Quand je compare la beauté de ton visage avec la difformité de leur, je ne puis m'empêcher de m'estimer heureuse : mon imagination ne me fournit point d'idée plus ravissante que les charmes enchanteurs de ta personne. Je te le jure, Usbek : quand il me serait permis de sortir de ce lieu où je suis enfermée par la nécessité de ma condition ; quand je pourrais me dérober à la garde qui m'environne ; quand il me serait permis de choisir parmi tous les hommes qui vivent dans cette capitale des nations

⁸⁰ Montesquieu, *les lettres persanes*, Lettre III. Zachi à Usbek, A Tauris, Larousse, Paris, 2006, p.27.

⁸¹ Montesquieu, *les lettres persanes*, Lettre IV. Zéphiss à Usbek, à Erzeron, Larousse, Paris, 2006, p.24.

: *Usbek, je te le jure, je ne choisirais que toi. Il ne peut y avoir que toi dans le monde qui mérite d'être aimé.* »⁸²

Dans sa lettre, Fatmé a déclaré clairement ses sentiments et son amour pour Usbek, et elle va au point qu'elle n'imaginait pas sa vie sans lui et d'être avec un autre homme sauf lui.

Toutes ces lettres, traduisent une certaine tranquillité, paix, et un équilibre qui règne tout le sérail. Mais, tous a été bouleversé dans le harem dans les prochaines lettres, et la situation petit à petit commence à se dégrader, et les épouses se rebellent.

Montesquieu dans son œuvre *les lettres persanes*, dépeint et montre la place de la femme orientale en Perse, il l'a représenté comme un objet car, elle paraît entièrement dominée par l'homme. La femme orientale selon Montesquieu, ne dispose d'aucune liberté individuelle, et que l'homme a toute la légitimité de contrôler et suivre ses actions et ses faits. L'auteur pense à travers son œuvre que cette dépendance, a un certain rapport avec la religion, vu que la religion répandue en Perse est bien l'islam, on constate sa vision à travers son personnage Rica, il dit que : « *Le Prophète a décidé la question et a réglé les droits de l'un et de l'autre sexe : "Les femmes, dit-il, doivent honorer leurs maris ; leurs maris les doivent honorer : mais ils ont l'avantage d'un degré sur elles."* »⁸³

Montesquieu essaye de développer la vie exacte au sérail, en même temps qu'il cherche à défendre une valeur qui semble pour lui importante qui est : l'égalité. A travers notre corpus d'étude *les lettres persanes*, l'auteur nous a montré combien les femmes au sérail sont enfermés, malheureuses, et dépendantes.

Un immense bouleversement a été établi dans les dernières lettres, on trouve que l'auteur a donné les résultats et les conséquences de cette soumission qu'a établie Usbek dans le sérail : « *Les choses sont venues à un état qui ne se peut plus soutenir : tes femmes se sont imaginé que ton départ leur laissait une impunité entière ; il se passe ici des choses horribles. Je tremble moi-même au cruel récit que je vais te faire* »⁸⁴

⁸² Montesquieu, *les lettres persanes*, Lettre VII. Fatmé à Usbek, à Erzeron, Larousse, Paris, 2006, p.31

⁸³ Montesquieu, *les lettres persanes*, Lettre XXXVIII. Rica à Ibben, à Smyrne, Larousse, Paris, 2006, p.107

⁸⁴ Montesquieu, *les lettres persanes*, Lettre CXLVII. Le grand eunuque à Usbek, à Paris, Larousse, Paris, 2006, p.342.

En commençant par Zélis l'une des épouses d'Usbek, elle s'est dévoilée devant tout le monde à la mosquée : « Zélis, allant il y a quelques jours à la mosquée, laissa tomber son voile et parut presque à visage découvert devant tout le peuple. »⁸⁵.

Le grand eunuque a envoyé une lettre à Usbek, qui lui raconte un ensemble des événements horribles, parmi ces circonstances le dévoilement de Zélis devant le public. Zélis avait une vie double, elle était une femme expérimentée dans la vie, car elle n'admet pas de négocier le principe que toute femme est soumise à un homme par « nature »⁸⁶, car elle a cessé d'aimer son époux lorsqu'il est devenu dur et mauvais : « Mon cœur est tranquille depuis qu'il ne peut plus vous aimer, Votre âme se dégrade, et vous devenez cruel. »⁸⁷

Zachi, l'autre femme d'Usbek a commis un grand péché, elle s'est couchée avec une de ses esclaves : « J'ai trouvé Zachi couchée avec une de ses esclaves, chose si défendue par les lois du sérail »⁸⁸

Usbek de sa part à donner ses ordres aux eunuques de torturer celle qui l'a trahi. Sa dernière lettre nous fait traduire la souffrance de Zachi, après avoir été appréhendée couchée avec une esclave par les eunuques. Zachi a été sévèrement puni jusqu'à la manière d'être humiliée et qu'on lui infligée des châtements insupportables :

« O Ciel ! Un barbare m'a outragée jusque dans la manière de me punir ! Il m'a infligé ce châtement qui commence par alarmer la pudeur ; ce châtement qui met dans l'humiliation extrême ; ce châtement qui ramène, pour ainsi dire, à l'enfance. »⁸⁹.

A force d'être puni sévèrement, les cris retentissent tout au long les voûtes du sérail, Zachi a demandé pitié et grâce à son bourreau. On dirait que son âme s'est séparée de son corps comme si elle n'existait pas, elle avait l'impression de perdre la notion de ses sens et tous les malheurs viennent l'accabler, et elle verse les larmes pour se consoler :

⁸⁵ Ibid.

⁸⁶ Montesquieu, *les lettres persanes*, Lettre LXII. Zélis à Usbek, à Paris, Larousse, Paris, 2006, Larousse, Paris, 2006, p.157.

⁸⁷ Montesquieu, *les lettres persanes*, Lettre CLVIII. Zélis à Usbek, à Paris, Larousse, Paris, 2006, p.354.

⁸⁸ Montesquieu, *les lettres persanes*, Lettre CXLVII. Le grand eunuque à Usbek, à Paris, Larousse, Paris, 2006, p.342.

⁸⁹ Montesquieu, *les lettres persanes*, Lettre CLVII. Zachi à Usbek, à Paris, Larousse, Paris, 2006, p.351.

« Mon âme, d'abord anéantie sous la honte, reprenait le sentiment d'elle-même et commençait à s'indigner, lorsquemes cris firent retentir les voûtes de mes appartements. On m'entendit demander grâce au plus vil de tous les humains et tenter sa pitié, à mesure qu'il était plus inexorable. Depuis ce temps, son âme insolente et servile s'est élevée sur la mienne. Sa présence, ses regards, ses paroles, tous les malheurs viennent m'accabler. Quand je suis seule, j'ai du moins la consolation de verser des larmes ; mais, lorsqu'il s'offre à ma vue, la fureur me saisit, je la trouve impuissante, et je tombe dans le désespoir. »⁹⁰

Comme des derniers mots, Zachi demande à Usbek d'arriver le plus vite possible pour qu'il puisse faire ses jugements sur elle, que ce soit innocent ou coupable :

« J'étais superbe de mon amour même, et le tien me faisait respecter ici. Mais à présent... Non, je ne puis plus soutenir l'humiliation où je suis descendue. Si je suis innocente, reviens pour m'aimer. Reviens, si je suis coupable, pour que j'expire à tes pieds. »⁹¹

Son préféré Roxane, elle faisait partie des cinq femmes d'Usbek. C'est l'une des femmes qui a laissé son empreinte au sein de sérail, elle est bien marquée par sa beauté et par la vertu qui font d'elle une perle précieuse pour Usbek. Car en plus de sa beauté, son physique, sa peau et sa chevelure ont attiré les désirs de son maître Usbek.

Roxane ne se laisse pas faire facilement, elle a lutté avec attendrissement en protégeant sa virginité. Même un certain eunuque *Solim* prétend que Roxane est restée dans ce devoir et conserve de la modestie. En fin, elle dénonce la dictature des eunuques et du maître en les avertissant que ses peines finiront avec sa vie.

Deux mois plus tard, dans sa lettre de dénouement totale et pour cause l'adultère qu'elle a commis avec son amant. Ce dernier a été éliminé sur les ordres d'Usbek, et ce qui a poussé Roxane à signer elle-même son acte de mort en s'empoisonnant. En fin, Roxane était une femme libre, elle rejetait le modèle de la faible femme. Elle a

⁹⁰ Ibid., p.351.

⁹¹ Ibid.

tout de même choisi sa mort, comme elle a choisi son amant et a catégoriquement refusé le mariage forcé.

Roxane raconte dans sa lettre, le mépris et le dégoût qu'elle a vécu à l'enceinte du sérail, et que tout au long de sa résidence au harem, elle se sentait prisonnière, et elle a commencé à averti son maître de cette situation :

« Une troupe de nouveaux eunuques est entrée dans le sérail, où ils nous assiègent nuit et jour : notre sommeil est sans cesse interrompu par leurs méfiances feintes ou véritables. Ce qui me console, c'est que tout ceci ne durera pas longtemps, et que ces peines finiront avec ma vie. Elle ne sera pas longue, cruel Usbek : je ne te donnerai pas le temps de faire cesser tous ces outrages. »⁹²

Avant de mourir et dans sa dernière lettre Roxane, avoue son infidélité à Usbek qu'elle l'a trompé avec les eunuques afin de le rendre jaloux et que son sérail est devenu un lieu où commettre de l'adultère : *« Oui, je t'ai trompé ; j'ai séduit tes eunuques ; je me suis jouée de ta jalousie ; et j'ai su, de ton affreux sérail, faire un lieu de délices et de plaisirs. »⁹³*

Le poison commence à faire son effet : *« Je vais mourir ; le poison va couler dans mes veines⁹⁴ »,* elle continuait à dire qu'elle n'a plus envie de continuer sa vie, puisque celui qu'elle aimait ni plus en vie. Elle déclare aussi à Usbek qu'elle n'est plus son objet adoré, et elle sentait libre et elle a pu violer les lois et appliqué les siennes. Roxane n'était pas une femme soumise car, elle approuvait pour son maître de la haine ainsi, elle fait croire à Usbek qu'elle est heureuse auprès de lui, mais au contraire, elle l'a trompé :

« Car que ferais-je ici, puisque le seul homme qui me retenait à la vie n'est plus ? Je meurs ; mais mon ombre s'envole bien accompagnée : je viens d'envoyer devant moi ces gardiens sacrilèges qui ont répandu le plus beau sang du monde. Comment as-tu pensé que je fusse assez crédule pour m'imaginer que je ne fusse dans le monde que pour adorer tes caprices ? Que, pendant que tu te permets tout, tu eusses le droit d'affliger tous mes désirs ? Non : j'ai pu vivre dans la servitude,

⁹² Montesquieu, *les lettres persanes*, Lettre CLVI. Roxane à Usbek, à Paris, Larousse, Paris, 2006, p.351.

⁹³ Montesquieu, *les lettres persanes*, Lettre CLXI. Roxane à Usbek, à Paris, Larousse, Paris, 2006, p.355.

⁹⁴ Ibid.

mais j'ai toujours été libre : j'ai réformé tes lois sur celles de la nature, et mon esprit s'est toujours tenu dans l'indépendance. Tu devrais me rendre grâces encore du sacrifice que je t'ai fait ; de ce que je me suis abaissée jusqu'à te paraître fidèle ; de ce que j'ai lâchement gardé dans mon cœur ce que j'aurais dû faire paraître à toute la terre ; enfin, de ce que j'ai profané la vertu, en souffrant qu'on appelât de ce nom ma soumission à tes fantaisies »⁹⁵

Les derniers mots écrits dans la dernière lettre de Roxane envoyé à Usbek, raconte l'écoulement du poison dans les veines de Roxane, car elle a commencé à s'affaiblir doucement et elle mort : « *Mais c'en est fait : le poison me consume ; ma force m'abandonne ; la plume me tombe des mains ; je sens affaiblir jusqu'à ma haine ; je me meurs.* »⁹⁶

Montesquieu, a finalement met une finalité pour la soumission de ces femmes au sérail, cette finalité qui semble pour certains « tragique », elle est la révolte pour la liberté et l'indépendance pour ces femmes, pour l'auteur la mort de Roxane est une victoire et non pas une défaite, car elle a choisi sa mort et quand est-ce qu'elle va mourir, ce qui prouve son air libre.

Montesquieu a clôturé son œuvre *les lettres persanes*, par une lettre qui défend l'idée de la liberté et l'indépendance des femmes orientales en montrant le point qu'amène la soumission et la domination de l'homme oriental sur la femme. Cela provoque le lecteur à penser à son comportement envers les femmes.

La tyrannie et la main forte employé dans le sérail, a poussé les femmes à se révolté chaque une de sa manière, Montesquieu a toujours défendu l'idée de la liberté et de l'égalité dans ses écrits. L'auteur était contre la dépendance et l'esclavage, car il cherche à mener la femme orientale à la liberté en l'a comparant à la femme occidentale :

« Les femmes y jouissent d'une grande liberté. Elles peuvent voir les hommes à travers certaines fenêtres qu'on nomme jalousies ; elles peuvent sortir tous les jours avec quelques vieilles qui les accompagnent ; elles n'ont qu'un voile. Leurs beaux-frères,

⁹⁵ Ibid.

⁹⁶ Ibid.

*leurs oncles leurs neveux peuvent les voir sans que le mari ne
s'en formalise presque jamais. »⁹⁷*

Montesquieu pense que la religion a un rôle important dans la dépendance des femmes en Orient, car selon lui « *elles doivent honorer leurs maris* »⁹⁸ ainsi, il croit que l'homme a un pouvoir absolu envers la femme et, en Orient précisément en prend la femme comme un objet quand peut l'acheter : « *Dès que je l'eus jugée digne de toi, je baissai les yeux ; je lui jetai un manteau d'écarlate ; je lui mis au doigt un anneau d'or ; je me prosternai à ses pieds ; je l'adorai comme la reine de ton cœur ; je payai les Arméniens* »⁹⁹.

⁹⁷ Montesquieu, *les lettres persanes*, Lettre XXIII. Usbek à son ami Ibben, à Smyrne, Larousse, Paris, 2006, p.355.

⁹⁸ Montesquieu, *les lettres persanes*, Lettre CXLVII. Le grand eunuque à Usbek, à Paris, Larousse, Paris, 2006, p.342.

⁹⁹ Montesquieu, *les lettres persanes*, Lettre LXXIX. Le grand eunuque noir à Usbek, à Paris, Larousse, Paris, 2006, p.193.

Conclusion

Conclusion

Nous voilà, donc, arrivés à la fin de notre modeste mémoire. Tout au long de notre travail, nous avons tenté de mettre le point sur la femme orientale (perse) et de donner plus d'éclairage possible sur son mode de vie au sein du sérail du sultan. À travers *les lettres persanes* de Montesquieu, nous nous sommes intéressés pleinement au voyage romanesque imaginaire qu'avait entretenu Montesquieu et de découvrir, ainsi, les fantasmes, l'exotisme, l'amour, le chagrin, la trahison, la fidélité, et la souffrance de la femme orientale, une femme dont l'énigme reste à occuper la première place.

En effet, dans « Les lettres persanes », nous avons pu connaître la vie des femmes du sérail, dont certaines d'elles devenaient épouses du sultan. Car, nous l'avons souligné au début, nous sommes allés jusqu'aux profondeurs du corpus.

Dans ce travail, nous avons essayé de répondre à notre problématique qui consistait à démonter l'image de la femme orientale de point de vue occidentale, et à quel point la théorie du climat est proche de l'authenticité et du réel. Pour ce fait nous avons adopté l'approche interculturelle, qui nous a aidé et permis à suivre des traces de l'interculturel c'est-à-dire l'altérité, l'orientalisme... etc. la lecture interculturelle qu'on a appliquée sur notre corpus, nous a permis à jeter notre regard sur le point de vue occidental sur la femme exploitée d'une manière ou d'une autre.

Il est à noter que cette étude à essayer de définir explicitement et de représenter les lettres persanes d'une manière cohérente autant que possible, et de lire entre les lignes, ce qui nous a permis d'arriver jusqu'au bout de la vérité attendue de la part de l'auteur.

Notre analyse nous a amené à constater des jugements sévères envers la femme orientale et se sont faussement présentés, et de ce fait nous avons abouti aux résultats suivants :

- Dans *les lettres persanes*, l'auteur a donné des prés jugements fausses envers la femme orientale dans son milieu social.
- Notre étude a pu aboutir de point de vue religieux consiste tant d'exagérations et de confus.
- Comme on a pu savoir qu'à travers les lettres persanes de Montesquieu, que la femme n'était qu'un objet obtenu facile à s'en débarrasser dès qu'il n'aura plus d'utilité.

CONCLUSION

- La femme orientale selon Montesquieu dans son œuvre *les lettres persanes*, elle est totalement dominée par l'homme, et elle ne dispose d'aucune liberté.
- La femme orientale est classée parmi les plus belles femmes, elle a une beauté exceptionnelle qui la rend différente aux autres femmes du monde.

Bien évidemment, notre recherche est loin d'être achevée. Plusieurs perspectives de recherche pourraient être ouvertes à ce sujet, nous pourrions très bien nous intéresser à la mentalité orientale (perse) de cette époque, nous pourrions, également, nous focaliser sur la vie et les relations humaines orientales et leur représentation.

La Bibliographie

Bibliographie

- **Corpus d'étude**

Montesquieu, *les lettres persanes*, (1721), Larousse, Paris, 2006.

- **Le coran**

Le Coran Edité par Complexe du roi Fahd pour l'impression du Noble Coran, Ryad, 2009.

- **Ouvrages :**

1. Broc Numa, *Voyages et géographies au XVIIIe siècle*, tome 22, n°2, 1969, pp.137.
2. Dictionnaire le Robert de Pache, Ed, 2010.
3. Edward, Saïd, *L'Orientalisme l'Orient créé par l'Occident*, seuil, Paris, 1980
France, Paris, 1998
4. Ibn Khaldoun, *Prolégomènes*, première section, second discours préliminaire (traitant de la partie habitée de la terre, des principales mers, des grands fleuves et des climats),
5. Jean- Marie Schaeffer, *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?* Paris, Le seuil, 1989. P.80.
6. Lenglet- Dufresnoy, *méthode pour étudier la géographie*, 1742t.i p 163.
7. Montesquieu, *de l'esprit des lois*, tome 1, Paris, 1979.
8. Montesquieu, *de l'esprit des lois*, tome 2, Paris, 1979.
9. Moura, Jean-Marc, *L'Europe littéraire et l'ailleurs*, Presses Universitaires de
10. Pierre Richelet, *Dictionnaire de la langue Française ancienne et moderne*, tome 1, A
Lyon, 1759.

Articles :

- Barbara Korte, *English Travel Writing, From Pilgrimages to Postcolonial Explorations*, Basingstoke : MacMillan, 2000, p. 9. Ma traduction.
- M.pinna, *aperçu historique de la théorie des climats*, p.322.
- Nicolas Boileau, *Art poétique*, III, v. 113-114.
- Normand Doiron, *l'art de voyager*, le déplacement à l'époque classique, 1988, p 98.

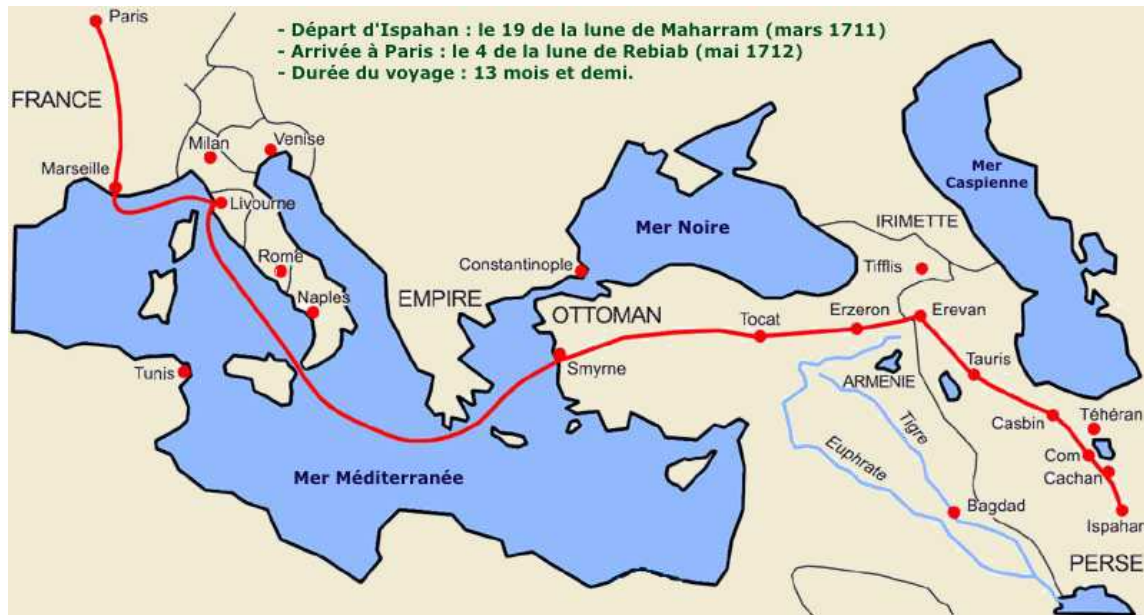
Sitographie :

- https://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9orie_des_climats, consulté le, 02/04/2016.
- Aristote, Politique, VII, VI, [http :
//fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9orie_des_climats](http://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9orie_des_climats), consulté le, 04/04/2016.
- [http ://www.ensani.ir/storage/Files/20120413142029-2069-11.pdf](http://www.ensani.ir/storage/Files/20120413142029-2069-11.pdf), consulté le, 30/03/2016.
- https://www.google.dz/search?newwindow=1&biw=1366&bih=643&tbm=isch&sa=1&q=le+parcours+d%27usbek+et+rica&oq=le+parcours+d%27usbek+et+rica&gs_l=img.12...4059.16672.0.18497.41.31.0.2.2.0.672.3480.1j15j1j2j0j1.20.0....0...1c.1.64.img..20.14.1968.5Zsr6et2MnM#imgsrc=O1jqFWWWussPEM%3A, consulté le, 30/03/2016.
- <http://www.ensani.ir/storage/Files/20120413142029-2069-11.pdf> (en ligne) p.18, consulté le, 26/03/2016.
- M. Polo voyageant, « Récit de voyage. », [http :
//fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9cit_de_voyage](http://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9cit_de_voyage), consulté le, 18/03/2016.

Sommaire

Remerciement	
Dédicace	
Introduction	5
Premier chapitre Le voyage romanesque	9
1. Le récit de voyage	9
2. Le récit de voyage entre le réel et l’imaginaire	11
2-1 Aperçu général sur le récit de voyage réel.....	11
2-2 Aperçu général sur le récit de voyage imaginaire.....	13
3. La théorie de climat	15
3-1 Aperçu général.....	15
3-2 Les traces de la théorie de l’antiquité jusqu’au XVIIIème siècle.....	16
3-3 La théorie selon Montesquieu	17
Deuxième chapitre La représentation de la femme dans le voyage romanesque	26
1. La femme orientale au XVIIIème siècle.....	27
1-1 La civilisation perse	27
1-2 Le sérail perse	27
1-3 La beauté de la femme perse	29
1-4 L’âge de la femme perse	31
2. La polygamie	33
2-1 Définition de la polygamie	33
2-2- La polygamie en Islam	33
2-3 La polygamie dans « Les lettres persanes »	34
2-4 La polygamie et ses inconvénients	36
3. L’esclavage des femmes	38
3-1 Définition de l’esclavage	38
3-2 L’esclavage dans « Les lettres persanes »	39
Conclusion	48
La Bibliographie	51
Sommaire	53
Annexes	55
Résumé	59

Annexes

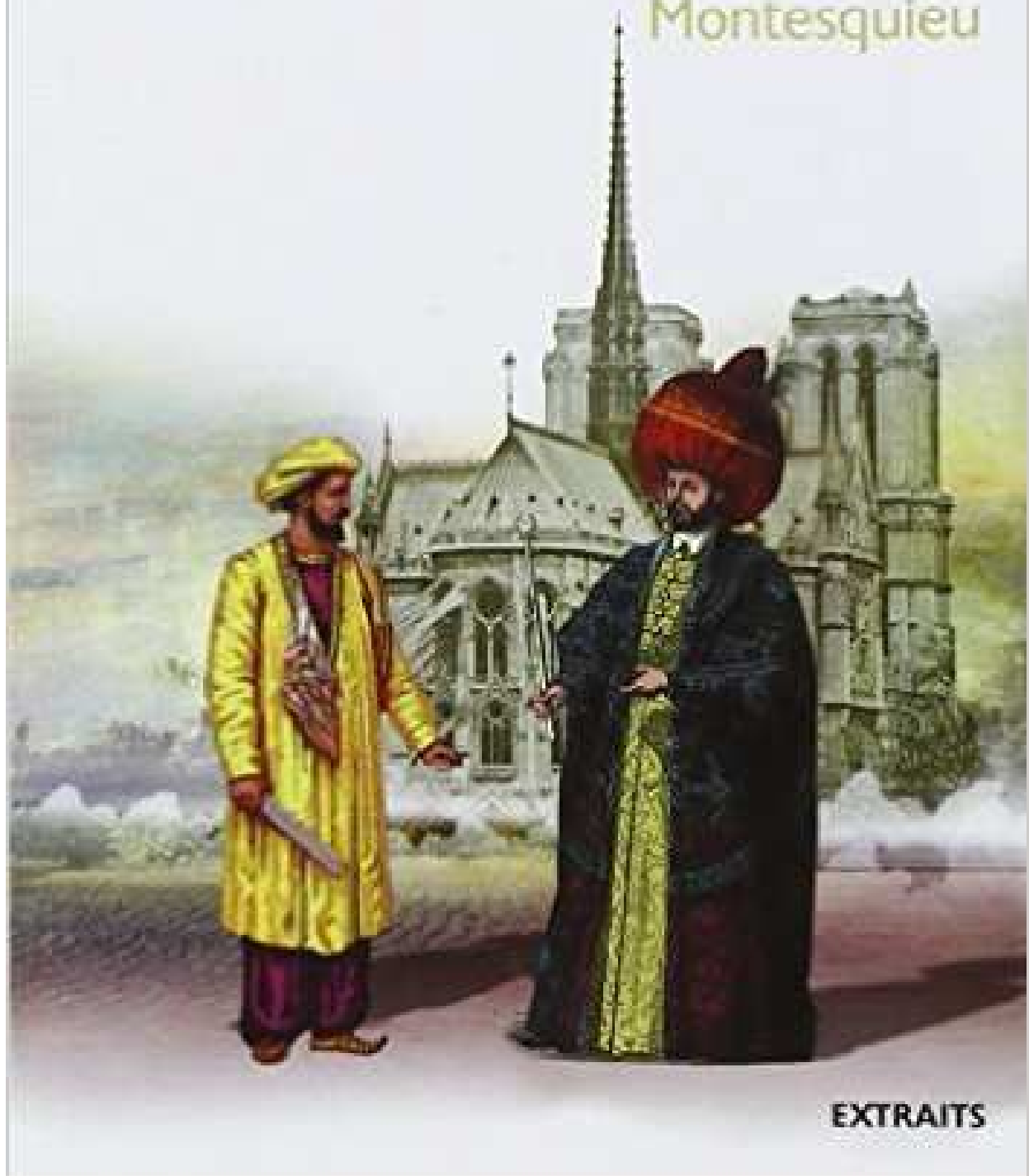




ÉTONNANTS • CLASSIQUES

Lettres persanes

Montesquieu



EXTRAITS



Résumé

Notre étude consiste à élaborer et à éclairer la représentation de la femme orientale dans *les lettres persanes* à la lumière de *la théorie de climat* de Montesquieu du XVIIIème siècle s. Dans ce modeste travail, nous avons tenté de répondre à la problématique qui consiste à démontrer l'image de la femme orientale (perse) à la lumière de la théorie de climat de Montesquieu et à vérifier à la fois son efficacité et ses lois à travers notre corpus.

Mots-clés : les lettres persanes, la femme orientale, la théorie de climat, la culture orientale.

الملخص

تتمحور دراستنا حول إظهار وتوضيح مكانة المرأة الشرقية في " الرسائل الفارسية " على ضوء نظرية المناخ في القرن الثامن عشر لمونتسكيو، في هذا العمل المتواضع نحاول الإجابة على الإشكالية التي تتضمن توضيح صورة المرأة الشرقية على ضوء هذه النظرية وذلك بمراقبة من ناحية مدى نجعتها وقوانينها عبر كتابنا.

الكلمات المفتاحية: الرسائل الفارسية، المرأة الشرقية، نظرية المناخ، الثقافة الشرقية.

Summary:

Our research enrolls about showing the status of Eastern woman in the Persian letters, in light for Montesquieu of climate theory in the eighteen century. In this humble work we try to answer the problematic that includes a clarification of the image of Eastern women by mentoring the terms of their effectiveness and their laws through the writing.

Key words: Persian Letters, Eastern women, climate theory, Eastern culture.

UNIVERSITÉ KASDI MERBAH OUARGLA-BP.

511, 30 000, Ouargla. Algérie